

Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 1 (1760)

Heft: 2

Artikel: Mémoire pour concourir au prix annoncé et proposé par la très louable Société d'Agriculture à Berne pour l'année 1759

Autor: Mirabeau

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

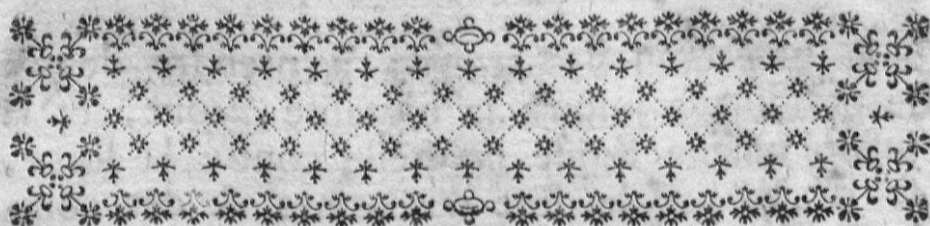
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



X.

MEMOIRE

POUR CONCOURIR AU PRIX ANNONCE
ET PROPOSE PAR LA TRES LOUABLE
SOCIETE D'AGRICULTURE A BERNE
POUR L'ANNEE 1759. PAR MONSIEUR
LE MARQUIS DE MIRABEAU.



L paroitra bien étrange un jour
qu'il ait été un tems ou ce fut
une nouveauté d'annoncer que
l'agriculture étoit la base de la
prospérité des états , le principe de leur force
& le seul trésor inépuisable qu'ils pussent pos-
seder. Une gloire gigantesque , suite de la
barbarie des derniers vainqueurs de l'Europe ,
avoit étouffé tous les germes de l'industrie hu-
maine ; les armes avoient tout opprimé , &
comme l'esclave n'a plus d'idées , toutes les
opinions roulèrent sur un cercle étroit relatif

à la profession des armes : à prendre depuis le paladinage jusqu'à la brutalité , tout , & la justice même Egide naturelle contre la force , se décida par le sort des armes & des combats.

L'agriculture moins esclave dans les tems Gothiques que les autres arts. **DANS** ces siècles ténébreux où tous les arts sembloient ensevelis pour jamais sous les ruines de la Barbarie , l'agriculture néanmoins si étroitement liée à l'existence du genre humain , fut moins esclave que les arts mercenaires. Ces hommes fiers , moins asservis à sa nécessité que sensibles à son indépendance portèrent le décret qui l'exemptoit de la proscription générale de tous les arts mécaniques , & dans tous les ages , parmi toutes les nations , le gentilhomme , l'homme d'armes put labourer son propre champ , orner de son épée le soc de sa charrue , sans courrir le risque d'aucune sorte de dérogeance qui le rendit indigne d'être inscrit désormais dans l'ordre maître & privilégié.

CE que la barbarie n'eut pû faire , la fausse recherche l'eut opéré , si la nature pouvoit jamais être étouffée. Les arts chassés de l'Orient par les brigands de l'Asie refluèrent en Europe en un tems où l'on las de porter le haubert & la lance , les hommes sembloient disposés à se tourner vers de nouveaux objets. Les sciences furent accueillies , & par un concours de circonstances toujours nécessaire aux grandes révolutions , les querelles de religion ayant éveillé dans le même tems la partie la plus

plus sensible de l'esprit humain , tout le monde étudia. Les sciences se repandirent par le moyen de l'imprimerie ; leur empire vaste s'ouvrit à la curiosité , & la barbarie perdit tout le terrain que celles ci gagnèrent. Les arts accueillis en même tems par des princes somptueux & prodigues , présentèrent une nouvelle carrière aux talens divers , de nouveaux objets au goût de leurs protecteurs. La peinture , la sculpture , l'architecture produisirent des chefs d'œuvre , & les donnèrent. C'étoit assés pour créer un nouveau monde , & cependant la providence fixa à la même époque la découverte de celui que nous appelons ainsi.

L'HUMANITE fit de tant de dons à la fois l'usage qu'elle fait & fera toujours de tous ceux de la providence. Les saisir avidement d'abord , les perfectionner ensuite , en abuser enfin , telle est notre manière de jouir de tous les biens

— — — — Rien de trop est un point
dont on parle sans cesse & qu'on n'observe point.

Fables de la Fontaine.

Les nations coururent à l'envi aux découvertes ; on perfectionna la navigation. Par elle on multiplia les richesses & les commodités de la vie , on a fini par en faire l'instrument continuel de la cupidité , le théâtre de l'injustice & la source de toutes les guerres. Les sciences & la littérature commencèrent par être honorées , bientôt elles devinrent utiles , dirigèrent les arts & polirent les mœurs , dégéné-

rées enfin en recherches, ou pour mieux dire, bannies par l'amour de la nouveauté, elles firent place à des systèmes plus ingénieux qu'instructifs & utiles, à des amusemens corrupteurs, à une école d'erreur & de vanité fausement appelées philosophie, science qui détruit tout, & qui n'édifie rien. Ces deux principes d'abus, l'un moral & l'autre physique, se renforçant dans un même période de tems & se rencontrant enfin au même terme, introduisirent dans la politique & dans la société un nouveau genre d'intérêt mécanique qui réduisit en calculs tous les rapports indispensables entre les humains. Les nations se firent entre elles une guerre continuelle pour cet intérêt, tantôt déclarée & portant ses ravages jusques dans des mondes inconnus, tantôt couverte sous le nom de tarifs, de droits, de prohibitions &c. Le même désordre s'établit dans l'intérieur des sociétés, le taux de l'argent, l'intérêt, la banque, l'agio, devinrent les divinités de la terre & le foyer moteur des vices amers d'une fausse circulation.

LA société entière une fois tendue vers l'intérêt, il fallut aussi que les écrivains revassent commerce. Les presses se virent inondées de traités marchands en gros ou en détail. On devina, l'on apprit, on conçut, on affirma que le commerce des marchandises de luxe étoit la base de la puissance des nations, que l'or en constituoit la richesse, qu'il falloit faire un commerce tout en profit pour soi, tout en perte pour ses voisins; que la puissance des souverains, leurs forces maritimes, leur prépon-

prépondérance en politique , tout devoit être employé à faire prédominer le commerce de leurs sujets , que la main d'œuvre , les modes & le guillochage étoient des produits de la première & de la plus constante utilité ; que le bon commerce étoit celui qui attiroit de l'or , que surtout il falloit l'empêcher de sortir de son païs , & autres prestiges de cette force qui feront rougir nos neveux à la bavete , de la petitesse & de la bassesse d'esprit de leurs ayeux , tandis que du moins nous ne pouvons être qu'effraîés de l'âpre dureté des préjugés de nos pères.

AU milieu des ténèbres de cette idolatrie universelle , l'agriculture eut été anéantie si la nature pouvoit l'être. Asservie d'abord à des maîtres fiers , sa simplicité la déroboit du moins aux dedains de leur orgueil , & si la force lui faisoit sentir le poids de l'oppression , plus souvent encore elle veilloit à sa défense. Mais sous l'empire de l'intérêt vil & raisonné dans ses délires , que pouvoit devenir un art innocent & fraternel qui ne donne de profits qu'en proportion de la peine & du travail qu'on lui consacre , qui dans son essence première ne dépend que du ciel & de la terre , qui ne raisonne que d'après l'expérience , qui ne conquiert point , qui ne produit point de métaux , & qui loin de prohiber l'extension de ses découvertes , appelle sans cesse ses voisins au partage des biens qu'il peut procurer ? Tant de dissemblances ne pouvoient que le livrer au fort , que subiroit un bon peuple sous des ty-

L'agricul-
ture me-
prisée
dans les
tems de
recher-
che.

rans cruels. L'agriculture de l'un & l'autre monde fut regardée comme la ferme du commerce, & assujétie à ses exclusions & prohibitions, comme le troupeau de la finance tondu en tout tems & en toute saison, comme la pupille d'une police aveugle qui voulut ouvrir & fermer à son grés les débouchés de ses produits, comme l'esclave enfin du monopole qui s'introduit par toute sorte de canaux & s'étend par tous moyens chez les nations une fois livrées à l'esprit d'interêt & à ses calculs.

AINSI que selon les loix éternelles & circulaires de la nature, la reproduction renaît du sein de la putréfaction, de même au milieu de ce regne de prestiges, l'art nourricier de tous les autres força l'interêt même qui l'avoit asservi à présider à sa renaissance. Un peuple aveuglé sur ses interêts en grand, puis qu'il semble vouloir envahir toutes les richesses de l'univers, mais éclairé dans l'art des profits, autant qu'on le peut être par cette voye, conçut enfin que le commerce ne peut être qu'un trafic toujours dépendant de ceux qui achètent pour leur usage, s'il n'a pour base une production forte, continuelle, & dont les fruits assurent un utile chargement. Il commença à Renaissance appercevoir que l'agriculture est la de l'agricul- seule manufacture ou le travail d'un ture. seul ouvrier fournit à la subsistance d'un grand nombre d'autres qui peuvent vaquer à d'autres emplois, que c'est la seule pour laquelle la nature travaille nuit & jour, dans le tems même du repos de ceux qui ont déter-

déterminé son action vers l'objet de leurs travaux. Ce n'étoit voir qu'un côté foible de ses avantages, mais c'en fut assés pour déterminer cette nation, toujours occupée du soin de prévaloir, à tourner une partie des vues du gouvernement vers les avantages de l'agriculture, tandis que l'esprit de liberté si cher & si naturel à ces peuples engageoit les notables à y répandre les richesses & à prendre part à ses travaux, au milieu desquels ils faisoient leur séjour le plus ordinaire.

C'EST de la renaissance de l'agriculture chez les *penitus toto remotos orbe britannos* & sous un ciel naturellement peu favorable qu'on peut dater la splendeur de ce peuple heureux, si jamais les choses reprenant chez lui leur véritable place, la paisible agriculture y arrache le sceptre au commerce jaloux. Celle ci sentiroit la nécessité d'appuyer l'autre dont l'action & la réaction donnent le prix à ses fruits, & au colon l'aïssance nécessaire pour en solliciter la reproduction; mais elle se garderoit d'assujettir tout le regime national à ses fantaisies & à l'ambition de s'attribuer la richesse universelle; elle craindroit surtout d'ouvrir par des emprunts forcés, suite inévitable d'entreprises exagérées, l'artere principale de l'état, en consacrant toutes les richesses naturelles au paiement du tribut annuel que ce guy de l'arbre politique, appelé *crédit*, impose aux nations livrées à ses prestiges. C'est, dis-je, dans ses dépenses & dans ses soins pour l'agriculture qu'il faut chercher le principe de la vraie richesse de l'Angleterre; c'est surtout dans les grains,

c'est dans ses laines, dans ses toiles, dans ses bestiaux, dans ses productions enfin & dans celles de ses colonies, qu'il faut voir la base de son commerce, & non dans le traité de l'affrètement, dans le commerce du bresil, dans l'interlope avec les indes Espagnoles. L'or liquidé par le souffle brulant de l'humanité entière altérée du desir de s'approprier cette idole de la cupidité, fuit & coule à travers le crible des nations oisives qui le reçoivent de la première main. Sitôt qu'il s'arrête, ce n'est qu'un métal *inutile pondus*; il n'est jamais richesse, il n'en est le représentatif qu'au moyen de la circulation. Il ne sauroit circuler qu'aux lieux où l'on produit les choses utiles aux besoins des hommes; il ne peut s'accroître dans un pays qu'à raison du produit net que l'on retire annuellement des richesses renaissantes, & où, par une conséquence naturelle & inmanquable l'industrie sçait bientôt les préparer & les approprier aux usages & aux commodités de la vie.

Premiers
efforts pu-
blics en ce
genre en
Irlande.

UNE Province considérable de la grande Bretagne & qui jusqu'à ces derniers tems avoit négligé jusqu'à l'excès ses avantages relatifs à l'agriculture, s'est surtout reveillé bien fructueusement sur cet article. La société d'agriculture de Dublin a fait des biens infinis à l'Irlande. Le zèle patriotique & la fougue naturelle à cette nation, se sont tournés vers l'avancement de l'agriculture. Des notables ont fait leur propre affaire de l'encouragement, & de l'instruction du peuple en ce genre.

Plusieurs

Plusieurs ont consacré à ce digne usage leur superflu ailleurs dévoué à la débauche, ou au luxe. Ils ont présenté des requêtes au Parlement, ils ont obtenu des loix, établi des usages tous relatifs à cet objet. Les plus grands biens ont coulé de cette source si foible en apparence dans ses commencemens; en un mot l'Irlande a changé & change chaque jour de face, & ses produits ont doublé.

UN rayon de cette lumière propicé a franchi les mers, & une pareille société semble vouloir s'établir en Bretagne. La Providence a suscité en même tems quelques hommes en France qui ont ouvert cette carrière de vérité. On a commencé à écrire qu'il falloit aimer & honorer l'agriculture, & l'étude des bons esprits semble se tourner de ce côté là. Mais les grands états ont de grands intérêts, de grands ressorts, une longue généalogie d'affaires & de préjugés, & rarement les vûes simples y prédominent. Si l'agriculture peut reprendre son rang naturel; s'il est donné à l'homme de rentrer, du moins au physique, dans les vûes de son créateur, cette régénération ne peut jetter de profondes & inébranlables racines que chez un peuple simple dans ses loix & dans ses mœurs, sage dans son gouvernement, attentif au bonheur & à la prospérité générale, éloigné de toutes vûes d'ambition déréglée; dans un país où la cupidité de ceux qui sont chargés de l'administration ne scauroit jamais être la raison d'état; dans un país, où la dignité est attaché à l'honneur

Foible
imitation
de ceux ci
en Bre-
tagne.

neur & à l'humanité ; dans le canton enfin où la recherche , la finesse , & l'artifice ont fait le moins de progrès , & où toutes les voyes humaines sont le plus voisines de celles de la nature.

Esprit d'une
pleine re-
génération
en Suisse.

A ce tableau tout le monde reconnoîtra la Suisse ; & l'aurore du jour heureux qui doit rendre l'humanité à ses vrais intérêts semble déjà se montrer , puis que dans la Capitale du canton le plus puissant , il se forme une société d'agriculture. Le *prospectus* qu'elle vient de donner au public de tous les objets que ses soins & ses recherches patriotiques vont embrasser , montre les vûes les plus actives & les plus saines en ce genre , & donne les esperances les mieux fondées. Etranger à cet heureux païs , il m'est impossible de concourir au bien qu'elle veut faire en fournissant mon tribut au Journal œconomique qu'elle se propose de publier ; mais animé d'un desir extreme de voir l'agriculture se relever dans l'Europe entière , & rapprocher de ses mains bienfaisantes les diverses branches d'une même famille , que le faux intérêt , ennemi des loix de Dieu & de sa nature , voulut rendre rivales & ennemies , j'ai regardé comme un devoir de présenter une esquisse générale de mes foibles vûes à ces dignes citoyens à l'occasion des prix qu'ils offrent au concours pour l'année 1759. Ces prix ne sont point mon objet , je suis trop éloigné pour combattre à armes égales , & d'ailleurs combattre est un mot pros crit dans ma conscience. Je veux seulement rendre
homage

homage au plus digne des tribunaux, & lui offrir mon foible tribut, mais tribut de zèle, de tendresse & de respect.

LE Sujet proposé comprend trois points relatifs à une des parties les plus intéressantes de l'agriculture, & ces trois points sont indispensablement liés entre eux.

1°. *Les Raisons qui doivent engager la Suisse par préférence à la culture des bleds.*

2°. *Les empêchemens généraux & particuliers qui s'y rencontrent.*

3°. *Les moyens généraux & particuliers que ce pays fournit relativement à cette culture.*

JE vais les traiter sommairement dans l'ordre prescrit, persuadé que l'indulgence de mes juges suppléera à ce que l'éloignement des lieux & l'ignorance des usages publics & privés de leurs habitans me forceront d'omettre. Je ne puis exposer ici que des vûes générales, mais c'est ainsi qu'il faut instruire les agriculteurs. Il est impossible de les conduire dans les détails réservés aux circonstances, au terrain, & à l'intelligence du cultivateur. On ne peut que les avertir. Il y a tant de diversités locales prises dans la nature du sol, de l'exposition & du climat, diversités quelque fois totales d'un côté à l'autre d'une haye, toujours telles entre deux aspects différens d'un côteau &c. que tout homme sage qui ne peut connoître que par théorie tous les champs qu'il n'a pas semés, n'approche du laboureur que comme de son maître, le consulte au lieu de l'endoctriner

doctriner , lui propose , & surtout l'avertit & l'éveille par des essais. Car en tout & par tout l'exemple est la première des leçons , & presque la seule fructueuse. Ce sont les vûes générales en ce genre qu'il est important de répandre. C'est là que se rencontrent des certitudes applicables chacune à leur canton , relatives chacune à leur ordre de choses. Là le gouvernement peut remarquer le genre de foment & d'appui qu'il doit à cette plante dont les racines constituent son indépendance & sa sureté , dont le tronc établit sa force ; dont les branches embrassent son étendue , dont les fruits constatent sa puissance. Là les Magistrats voyent la profession conservatrice des mœurs , de l'innocence & de la liberté ; les propriétaires , l'éternelle régénération de leurs trésors ; les hommes enfin , la nourrice commune qui les rapelle à la fraternité & au partage de ses dons. L'agriculture animée par les bienfaits de la Providence , ouvrant son sein à la rosée & aux pluies tempérées , verse d'une main paisible la corne d'abondance sur une terre préparée , & de l'autre montrant à l'humanité empressée les champs qu'elle doit cultiver , semble nous dire : Etats, voilà votre puissance ; Propriétaires, voilà vos richesses ; Magistrats, voilà les mœurs ; Militaires, voilà votre noblesse. Elle fut dans son principe annexée à la supériorité territoriale. Le droit & le devoir , de défendre la glebe dérivait de sa possession , & l'exécution de ce devoir peut seule perpétuer votre prééminence : Commerce , voilà vos magasins ; Peuples, voilà votre subsistance.

FOIBLES

FOIBLES interpretes de la grande Cible des anciens, détaillons quelques unes de ses loix sur le plan qui nous fut prescrit.

LES raisons qui doivent engager la Suisse par préférence à la culture des bleds.

S'IL ne s'agissoit que de suivre servilement la regle donnée, & de remplir le *prospectus* en homme qui veut plaider avantageusement une cause unique, sans aucunement envisager les accessoires, j'adopterois le mot fousligné dans cette première partie de mon sujet, sans en demander l'explication; mais les vües, qui m'animent m'élèvent au dessus de la crainte de paroître téméraire en envisageant ce mot sous les différentes faces qu'il presente, & d'indisposer des dignes citoyens qui se montrent si supérieurs aux petites délicatesses de ceux qui prétendent à la science des mots. Je demande donc si mes maîtres ont voulu dire que la Suisse devoit s'attacher à la culture des bleds par préférence à toute autre culture, ou si cette contrée doit préféablement à tout autre país être destinée à rapporter des bleds.

DANS le premier de ces deux sens je n'admettrois cette proposition que relativement & en raison de notions plus particulières que je dois supposer aux membres de la société d'agriculture.

AVANT d'entrer à cet égard dans les détails, il est nécessaire de tracer ici en bref les raisons générales qui déterminent le choix de la culture des terres & de leur employ.

SI

SI l'on supposoit un païs isolé & totalement privé de toute communication avec l'étranger, ce païs seroit alors réduit à tirer de son propre sol toutes les productions nécessaires pour les besoins & les commodités de ses habitans. Dans ce cas ce seroit la valeur usuelle des denrées qui décideroit du meilleur emploi des terres, & la culture du bled, ou d'autres grains, qui sont denrées de premier besoin devroit toujours avoir la préférence sur la culture des denrées de moindre besoin. Mais une semblable hypothèse est purement fictive, puis qu'il n'est aujourd'hui ni mers ni montagnes, ni deserts qui puissent rendre une contrée inaccessible au commerce, à moins que les fausses mesures du gouvernement ne remplacent à cet égard les barrières que l'industrie & la constance humaine sont venues à bout de franchir.

LE commerce & les communications avec l'étranger, tels qu'on les doit supposer dans tous païs policés, changent entièrement ce point de vue. Partout où il y a un commerce, *le meilleur emploi des terres est celui qui procure le plus grand profit évalué en argent*, en supposant comme de droit, je le repete, que le païs ait un commerce extérieur libre & facile pour la vente de son superflu & pour l'achat des denrées qu'il veut tirer de l'étranger, en sorte que le profit qu'il retire de la vente de son superflu, puisse avec avantage lui procurer l'achat de ce qui lui manque.

C'EST en effet par la valeur en argent que se mesurent de part & d'autre les avantages

tages & les désavantages de ce commerce reciproque. C'est donc par le plus grand profit sur les denrées du crû évaluées en argent qu'on peut juger du meilleur employ des terres. La valeur usuelle des productions du crû ne doit l'emporter sur la valeur venale que lors qu'on n'a ni la possibilité ni la facilité du commerce extérieur. Ces principes généraux, quoi que simples, ont été trop peu envisagés jusqu'à ce jour, pour n'avoir pas besoin d'être développés avec un soin, qui entraîne quelque fecheresse. Nous ne sommes encore qu'à l'aurore des notions oeconomiques & les ténèbres dont nous sortons furent d'autant plus épaisses que dès le premier pas en ce genre on crut avoir atteint au but, & que l'on s'écarta d'autant plus que les faux préjugés à cet égard se flatèrent d'abord d'être infailibles.

IL résulte de ce qui est dit ci-dessus qu'en suposant que le gouvernement voulut diriger la culture & l'emploi des terres, il ne le pourroit que d'après les spéculations les plus étendues sur la police, les usages, les mœurs & la consommation des nations voisines, que d'après l'attention la plus scrupuleuse, puis que ces choses varient à chaque instant. Mais de tels soins pourroient être assimilés à l'établissement d'une école pour nous apprendre à plier le bras quand nous voulons porter la main à la bouche, & à l'étendre s'il faut la porter devant soi. La nature & l'intérêt prochain nous enseignent toutes ces choses, ainsi la nécessité instruit elle d'elle même le cultivateur à diriger ses travaux vers le profit. Cependant

si l'absurdité que nous supposons ici n'a pas été encore complètement pratiquée par aucun gouvernement, il en est bien peu qui ne fournissent dans ses annales quelques exemples de cette ridicule sollicitude. Prohiber, gêner, ou charger telle ou telle autre denrée, c'est opérer indispensablement sur la culture. Continuons notre spéculation sur cet objet primitif.

LE meilleur produit des terres évalué en argent doit être considéré relativement au produit total y compris les frais, comme aussi relativement au produit net, frais déduits.

PAR exemple une terre peut être mise en pré, & produire alors 100. livres en foin ou paturage. En supposant que les frais de cette récolte coutassent 30. livres, le produit net se trouve de 70. livres. Employons cette terre en blé & faisons lui produire de la sorte 150. livres, si les frais de culture & de récolte coutoient 100. livres, il ne reste plus que 50. livres de produit net. Il faut maintenant examiner dans lequel de ces deux cas l'emploi de cette terre seroit le plus avantageux au propriétaire, au fermier, à la population, & à l'état.

PAR rapport au propriétaire dont le revenu est toujours établi à raison du produit net, il est tout décidé que l'emploi de la terre qui donne le plus de produit net lui est le plus avantageux, dès lors la question actuelle est éclaircie à l'égard des terres qui sont affermées, car le propriétaire a droit d'exiger le prix du fermage à raison du plus grand produit net qu'elle

qu'elle peut rapporter, & il est peu de raisons d'état qui pussent légitimement donner atteinte à ce droit de propriété.

QUANT aux petits propriétaires qui cultivent eux mêmes, & qui ont des familles nombreuses à occuper aux travaux de la culture pour y trouver la subsistance de toute leur famille, il n'est pas douteux, par les raisons que nous allons déduire dans l'article des fermiers, que leur intérêt est de se procurer le plus grand produit total qu'ils puissent obtenir par une augmentation de travaux, & qui payé le salaire de ces travaux, qui leur est attribué à profit, puis que ce qui se consomme en frais fournit à la subsistance de leur famille.

PAR rapport au fermier son état peut être considéré sous deux points de vüe. Dans le premier cas où semblable aux petits propriétaires dont nous venons de parler il auroit une grande famille à faire subsister & à occuper aux travaux que la terre demande pour en tirer au préjudice du produit net, le plus grand produit total; dans ce cas, dis-je, où la famille du fermier gagne elle même les frais, & où ces frais lui sont rendus par le produit total, la terre alors paye le salaire de cette famille qui n'auroit pas besoin de chercher ailleurs d'autres ressources & d'autres grains pour subsister. Ce seroit alors le propriétaire qui supporteroit le dommage du moindre produit net, supposé qu'il le voulut bien ou qu'il ne connût pas assez ses intérêts pour tirer de sa terre le revenu qu'elle lui peut rapporter.

CETTE spéculation peut en passant nous avertir du dommage qui peut provenir de la trop grande liberté abusive qu'il y a à laisser impatroniser tellement le colon sur la glebe dont il n'est que le cultivateur que par une convention populaire il fasse la loi au propriétaire qui ne trouveroit pas à qui louer sa terre s'il changeoit de fermier ou vouloit haussier son bail. L'expérience seule peut faire imaginer un tel abus, mais il existe dans une Province de France, en Picardie. Le peuple entier se prete la main par une union expresse & usagère: le possesseur a la propriété du fonds & le colon celle de l'exploitation. Cette propriété d'usurpation entre dans leurs contrats, dans leurs partages &c. le droit d'exploitation d'une ferme se vend souvent plus cher que le fonds même. Quelques propriétaires, & des plus grands, ont tenté de secouer ce joug, d'attirer & apuyer des étrangers &c. mais en vain, il n'est aucune espee d'armes que les gens du pais ne se croient permises contre les dépointeurs, c'est ainsi qu'ils appellent ceux qui vont sur leur marché, & l'on n'a pû jusqu'ici rien changer à cette méthode. Cet abus est non seulement une injustice contre le propriétaire, mais il est encore nuisible à la glebe & à l'état, dont l'interêt est le plus grand produit net comme nous l'allons voir.

DANS le second cas ou le fermier payeroit les frais à des domestiques & ouvriers étrangers à ses interêts. Il est alors dans la même position que le propriétaire, il ne peut compter que sur le produit net pour son profit

fit & pour payer le fermage & l'impôt (s'il en est chargé.) Ainsi il s'attachera au plus grand produit net & non au plus grand produit total qui lui demanderoit de plus grands frais , au préjudice du produit net.

IL semble que nous ne parlions ici que des travaux qui ne peuvent s'exécuter que par des hommes. Tels sont par exemple la culture des vignes , des jardins &c. mais il nait de ces inductions que dans tous les travaux où l'on peut employer les animaux , comme chevaux , bœufs &c. il y auroit à perdre à employer des hommes à ces travaux. 1°. Par ce qu'il ne sçauroient faire autant de travail. 2°. Par ce que les hommes dépensent plus que les animaux , à moins qu'ils ne se réduisent à une dépense aussi bornée, ce qui seroit le supreme degré de la misère pour des hommes.

JE dis donc qu'à produit égal , la concurrence des hommes avec les animaux dans les travaux de la terre fera au désavantage des hommes. Je dis à *produit égal* par ce qu'il peut y avoir , & qu'il y a en effet des dispositions de terrain ou pour toute sorte de culture le travail des hommes auroit de l'avantage sur celui des animaux pour mettre en bon rapport ces sortes de terrains. Nous en parlerons en entrant dans les détails du territoire de la Suisse. Mais toujours faut-il considérer que ces terrains sont moins avantageux que ceux qui peuvent être cultivés à produit égal avec des animaux.

C'EST pour cela que ces terrains demeurent ordinairement incultes dans les pays où il ne manque pas de terre facile à cultiver avec les animaux. C'est encore de là que provient l'abandon des terres, même les plus fertiles & les plus commodes, sitôt que des causes étrangères à la cultivation en bannissent les cultivateurs en état de faire les frais de la culture avec les animaux. Le peu de païsans qui demeure pourroit bien grater la terre, en tirer subsistance & multiplier, mais pour peu qu'on veuille tirer sur cette sorte de culture, elle n'y peut suffire, & personne ici bas ne travaille longtems à perte. C'est ce que la plupart des citadins ne peuvent comprendre: ils taxent de paresse les païsans des cantons dont les terres restent incultes. Ils ignorent que c'est le produit net qui fait le revenu du propriétaire & de l'état; que là où l'état veut percevoir un revenu, sans le fixer sur le produit net, il le ravit sur les frais, d'où suit nécessairement cessation de culture. Venons au troisième aspect sous lequel nous devons envisager l'hypothèse donnée.

PAR rapport à la population. C'est à bien des égards un préjugé de croire que plus la culture occupe d'hommes, plus elle est favorable à la population & à l'accroissement des richesses. L'auteur d'un des premiers ouvrages complets sur cette matière qui ait paru dans notre langue, & que la droiture de ses intentions a fait goûter assez généralement, semble avoir établi ce principe dans son traité de la population. Il considéroit les choses dans les
vûes

vûes de l'humanité, plus particulièrement que dans des vûes politiques; en ces sortes de matières les esprits droits se rencontrent sitôt qu'ils veulent approfondir de bonne foi. Un état aratoire est formé de plusieurs classes d'hommes. Plus la culture occupe d'hommes dont le travail ne produit que leur subsistance, moins les moissons destinées d'abord à la nourriture des cultivateurs, donnent d'excédent pour former des revenus. Nous avons dit que c'est cet excédent, ou produit net, qui fait subsister toutes les différentes classes d'hommes d'un état. Ainsi à produit égal, plus l'industrie & la richesse des entrepreneurs de culture épargne de travail d'hommes, plus la culture fournit à la subsistance d'autres hommes.

CES autres hommes sont d'autant plus disponibles pour tout autre exercice, pour les différentes professions, pour la guerre, pour les travaux publics &c. que leur pain est cuit & préparé & qu'ils ne sont pas attachés à la terre pour la reproduction annuelle des richesses. Le cultivateur ne peut être séparé de la glebe qu'au préjudice de cette reproduction & de la nation entière; ainsi quand des travaux plus multipliés augmenteroient le produit total au préjudice du produit net, ces travaux & ce profit total n'en seroient pas plus favorables à la population par ce qu'elle diminueroit autant d'une part qu'elle augmenteroit de l'autre, toutes choses étant d'ailleurs égales relativement à la consommation.

IL est pourtant vrai que si le produit total augmentoit en multipliant le travail des

hommes, sans préjudice du produit net, le produit total favoriseroit alors la population à raison de son augmentation; mais il n'y auroit que des hommes de plus & non des revenus. Ce seroit cependant une grande raison d'humanité & de droit naturel pour accroître autant qu'il seroit possible ce moyen de population; mais comme le produit net est l'objet du propriétaire & du fermier, l'un & l'autre seront toujours peu disposés à faire des avances de frais qui ne tourneroient pas à leur profit, & qui multiplieroient les accidens auxquels les récoltes sont exposées. Ce moyen intéressant de population dépend donc uniquement des mœurs & usages d'un pays, de l'humanité & domesticité qui y sont en vogue.

*P*A R rapport à l'état enfin nous venons de démontrer que le produit net est tout ce qui compose des revenus & qui lui donne des sujets disponibles. Le plus grand produit total peut bien lui nourrir un plus grand nombre d'hommes pauvres attachés à la terre, sans autre usage que celui d'en tirer leur subsistance; mais ces hommes liés, pour ainsi dire, à la terre, n'en peuvent être séparés sans éteindre le produit qui les fait subsister. On ne peut donc en tirer aucun service ni contribution quelconque sans les priver du nécessaire. C'est une portion d'habitans qui a droit à la vie comme les autres, mais qui par le lot incommunicable de sa subsistance & de son emploi, ne peut contribuer ni participer à ce qu'on appelle politiquement parlant la prospérité de la patrie.

A P é -

A l'égard même de la consommation, il faut prendre garde de se faire de fausses idées en conséquence d'un principe sûr & incontestable relativement à la population considérée séparément & à part de tous autres avantages. Ce principe est qu'à égalité de produit moins chaque individu consomme en particulier, plus il laisse de place à la subsistance de son semblable. Il semble au premier coup d'œil que le produit net qui est destiné à la subsistance des hommes disponibles dans un état, à l'entretien en un mot de toutes les classes de citoyens qui ne sont point attachées à la terre, & qui par là même est consommé dans les villes, entretienne moins d'hommes que ne fait le produit total. En effet il paroît que les citadins font une consommation tout autrement dispendieuse que n'est celle des habitans de la campagne. Mais en voyant les choses de la sorte on ne considère que les classes de notables. Qui voudra parcourir dans une grande ville les divers états & les basses classes du peuple, verra que tout s'y consomme à profit, & que les restes de la profusion s'y commercent en tant de manières que ce que les chiens dédaigneroient ailleurs, y tourne en consommation & nourriture pour des hommes.

CETTE annotation n'entre ici que relativement à la nécessité de considérer notre hypothèse sous toutes ses faces sans en obmettre aucune. Il demeure certain d'après ces inductions que la préférence des cultures est & doit être presque toujours décidée par le produit net, & non par le produit total. Guidés

dés par ces points de vüe généraux, qui sont plus ou moins applicables à la pratique, selon les principes & la constitution du gouvernement des nations, mais toujours nécessaires à poser comme base de la science œconomique, nous allons entrer dans les détails relatifs à la question proposée.

La Suisse
plus parti-
culière-
ment de-
stinée au
paturage.

IL est certain que la nature semble en général avoir destiné plus particulièrement le territoire helvétique au paturage & au nourissage des bestiaux que tout autre canton de l'Europe, proportion gardée. On ne sçauroit nier que cette partie de l'agriculture bien entendue & bien ménagée, ne soit d'une grande ressource où le sol se refuse en grande partie à la culture des grains. Les bestiaux donnent leur lait, leur dépouille, un engrais continuël, foment indispensable de l'agriculture : ils se multiplient à l'infini avec moins de travail pour les maîtres que n'en exige la culture des fruits de la terre ; leur instinct & leurs organes aident à la raison œconomique dans les soins qu'elle leur destine ; ils vont chercher leur pature & leur boisson, retournent à l'étable, annoncent leurs besoins : ils vont au devant des débouchés & du commerce, servent à l'homme d'aliment & d'outil principal à l'agriculture.

S'IL faut encore considérer les rapports des deux divers genres de vie œconomique & les mettre en comparaison relativement aux mœurs, speculation toujours de la première impor-

importance ; il sera vrai de dire que la vie pastorale a plus de rapport à l'ordre simple de la nature que la vie aratoire qui tient plus à l'ordre de la société politique , qui réunit des maîtres , des domestiques , la supériorité , la subordination , le commandement , l'obéissance & des intérêts différens. Les troupeaux entrent en une sorte de société avec leurs maîtres qui interresse ces derniers. Ils reconnoissent la voix qui les appelle , la main qui les nourrit. S'ils demandent des soins journaliers , ce ne sont point des travaux durs & pénibles , ils en donnent chaque jour la récompense. Leur lait rafraichit le pasteur au milieu des chaleurs de l'été ; leur toison & leur souffle le rechauffe & le munit contre les rigueurs de l'hiver. Ce rapport de services reciproques interesse le berger , lui conserve cette précieuse sensibilité qui nous est à tous si nécessaire ; & s'il est vrai , comme on ne peut le nier , que la faculté d'aimer , caractère distinctif de l'être raisonnable , soit en nous la racine de toutes les vertus , il est certain aussi que cette faculté se trouve plus vivante , plus exercée dans la vie pastorale que dans celle du cultivateur. En effet , à peine deux ou trois génies sublimes & propres à tout animer ont pu dans leurs tableaux donner une sorte de vie aux vignobles & aux moissons , tandis que dans toutes les langues , non seulement de l'antiquité , mais encore de tous les âges , la peinture de l'amour des bergers pour leurs troupeaux , & pour leurs chiens , trouve le chemin de notre âme , toute émouffée qu'elle est par les recherches du luxe & d'une fausse civilisation.

S'IL

S'IL étoit donc question de prononcer que la Suisse livrée à l'agriculture , ainsi que le devroient être tous les états qui ont un territoire , doit dans l'ordre des travaux divers qui font du ressort de cet art divin , donner le premier pas à la culture des bleds , j'hésiterois sans doute , quoi qu'il semble qu'on ne me permette pas la discussion du choix. Mais je dois dans l'hypothèse actuelle supposer que les dignes citoyens qui s'occupent si essentiellement du bien général de leur patrie , & qui en connoissent les usages & l'agriculture savent que les parties qui concernent le *planturage*, nom qu'on donnoit autrefois au nourrisage des bestiaux , sont en vigueur & en bon état dans leur pays. Je dois croire qu'ils trouvent qu'au contraire on y néglige beaucoup trop la culture des bleds , qui sans contredit est la source des plus grandes richesses d'un état aratoire , & que comme leurs soins ont pour objet de réveiller les portions de l'agriculture qui sont engourdies , c'est relativement à l'état actuel de l'agriculture en Suisse qu'ils trouvent qu'on doit s'y adonner *par préférence* à la culture des bleds.

DANS l'autre sens qui voudroit dire que la Suisse doit préféablement à toute autre contrée s'attacher à la culture des bleds , il faudroit encore distinguer. La Suisse est montagneuse , pleine de sources , de rivières & de lacs , les possessions y sont circonscrites & bornées par la nature & par les principes du gouvernement analogue à la nature du pays , qualité qui le rend si heureux & si fort. Toutes ces

ces dispositions primitives paroissent contraires à la culture des bleds. Les terres les plus propres à cette production sont les plaines. 1°. Parce qu'en général elles reçoivent plus également dans toutes leurs parties les influences de l'air, de la pluie & du soleil. 2°. Parce que des terres fréquemment & habituellement remuées sont sujètes à perdre leur engrais & leur substance, à être emportées & ravinées si elles sont en pente. 3°. Parce que sur un sol vaste & uni il est plus aisé de vaquer à la culture, d'étendre les possessions, & de fillonner également, promptement, & à moins de frais & de perte de tems. Cependant il faut se garder de n'envisager les choses que sous un aspect, de ne voir que des troupeaux ou des patures, ou de ne fixer les yeux que sur la culture des terres; ces deux objets sont tellement liés ensemble qu'ils ne peuvent bien réussir que par le concours mutuel de l'un & de l'autre. Dans l'été les troupeaux dispersés sur les terres incultes nous paroissent indépendans de l'agriculture; mais oublierions nous que dans l'hiver ils ont besoin de fourrages que la culture peut leur procurer au de là des provisions de foin que les prés peuvent fournir pour cette saison, dont la durée est si inconstante & qui borne tant l'accroît des bestiaux dans les pays où l'aliment pour l'hiver n'est point proportionné à celui que les friches peuvent fournir pendant l'été. Or ce n'est que par l'agriculture qu'on peut réunir tous les avantages que l'on doit retirer d'un pays favorable pendant l'été au paturage des bestiaux; mais

mais les bestiaux ne sont pas d'une moindre ressource pour l'agriculture, car plus elle peut les nourrir longtems a l'étable, plus ils fournissent de fumiers pour l'engrais des terres, & plus les récoltes donnent de fourages pour la nourriture des bestiaux. Voilà donc au moins la nécessité de la culture des terres reconnue pour les païs même qui paroissent les plus favorables au profit que l'on peut retirer des bestiaux. Il ne s'agit donc plus que d'examiner qu'elle est la culture qui doit être la plus profitable dans ces mêmes païs. Hé! pourquoi ne seroit-ce pas la culture du froment, qui est tout ensemble la plus riche, la plus abondante en fourages pour la nourriture des troupeaux & pour la production des fumiers. Mais il est à ce sujet une remarque fondamentale & bien importante à faire avant que de se décider.

En toute
œuvre les
frais
doivent
être préle-
vés avant
de calcu-
ler le pro-
fit.

EN toute œuvre des mains des hommes, & surtout dans celle ci, qui est l'œuvre par excellence, il faut d'abord prélever les frais avant de calculer le profit. Cette vérité paroît bien simple & cette opération bien indispensable. C'est néanmoins faute de l'avoir faite que tant d'états se sont ruinés & épuisés, en prenant l'ombre pour le corps, en cherchant la richesse & la prospérité dans la marchandise & la main d'œuvre, & en abandonnant le sol créateur de toutes les marchandises & la main d'œuvre par excellence, c'est-à-dire le travail qui les tire de ce sol.

LES

LES fabriques de Lion, vous dira-t-on, vendent à l'Allemagne &c. pour 15. millions d'étoffes plus ou moins : l'horlogerie, modes, joaillerie, quinquaillerie de Paris pour dix millions, je suppose. Ne voila-t-il pas un fameux commerce pour un grand royaume ? Mais regardons le un moment comme tel ; il faut avant de calculer le profit, distraire d'abord le prix des soyes étrangères que les fabriquans auront achetées, ainsi que les matières d'or & d'argent qui seront entrées dans la fabrication ; ensuite il faut prélever les sommes employées au salaire des ouvriers des manufactures. Ceux ci ne doivent en langue de calcul être considérées que comme des machines telles que le *Ro* & la *navette*, machines nécessaires à l'exploitation, qui demandent un entretien journalier & dispendieux, & ce sont des hommes si peu à la disposition de l'état, que si la fabrique cesse un instant, il faut qu'ils fuient & aillent chercher du travail ailleurs, ou qu'ils périssent de misère. Tout donc ce qui sert à leur entretien, est purement en dépense & doit être prélevé sur le profit. Or je demande, ces différentes sommes distraites, ce qu'il reste en richesses réelles. Rien que ce qui constitue la fortune de l'entrepreneur, & si dans les grands états il n'y avoit pas de fortunes plus subites & plus exorbitantes que celles des fabriquans, la modestie publique seroit plus respectée, & les mœurs recevraient moins d'altération.

JE n'ignore pas que ces jeux de l'industrie, forcée par sa nature & par celle de ses appuis
à se

à se retourner sur elle même en mille manières, font l'influence & la prospérité de ses étapes & des villes où elle fixe son séjour ; que l'entretien nécessaire à ces machines appelées ouvriers, est de la subsistance ; que cette subsistance est de la consommation ; que la consommation excite la production en donnant une valeur à ses fruits, & que par cette chaîne de rapports l'industrie vivifie l'agriculture. Aussi ne prétens-je blamer en ceci que la transposition des êtres, que l'erreur qui subordonne l'art primitif à l'art second & dérivé, qui s'occupe de l'accessoire & néglige le principal.

A l'égard même des avantages que j'accorde ici à l'industrie précaire & subordonnée, il est une réflexion profonde & politique à faire relativement à la nature du gouvernement ; réflexion dont le résultat seroit, en supposant que cette discussion fut de mon sujet, de déconseiller à la nation dont j'analyse aujourd'hui les intérêts, la recherche de ces frêles & dangereux avantages.

EN effet si l'encouragement de l'industrie précaire, l'avidité de l'or, & le desir de profiter par son savoir faire sur ses voisins, change les principes, altere les mœurs, & enchevêtre la politique des grands états qui n'ont qu'un maître dont les volontés donnent le branle à toute la machine, & qui ne peut être par état ni par préjugés, commerçant ou fabricant ; combien à plus forte raison cette manie seroit-elle dangereuse en un pays où l'intérêt & le vœu public se réduisent en un point, *la liberté* ? Celle ci porte sur un pivot, *l'égalité* &
rien

rien ne peut si promptement la détruire que l'introduction des fortunes precaires. Le commerçant, le gros fabricant ont à leur service toutes les machines qu'ils font mouvoir & qu'ils entretiennent. Tel d'entr'eux en entretient dix mille de celles qu'on appelle ouvriers. Que deviendra la liberté publique en un jour d'élection &c. si ces machines font une émeute populaire ? Une république marchande deviendra nécessairement & promptement une oligarchie, ou quelque chose de pis.

Rien ne peut plus promptement nuire à l'égalité des fortunes dans un pays que l'introduction des fabriques.

RIEN de semblable n'est à craindre dans un riche propriétaire de terres, à moins que la possession de certaines terres ne donne des droits dans les élections &c. Ce vice a lieu, dit-on, en Angleterre; en ce cas la liberté de son Parlement s'en ressentira, si elle ne l'a déjà fait. Mais, à cela près, de deux choses l'une. Ou le riche propriétaire aime ses terres, ou leurs cultivateurs, en ce cas il est aimé; mais cette affection ne se gagne qu'au prix du partage de leurs travaux, de leur vie simple frugale & laborieuse, de leurs occupations innocentes. En ce cas je répons à la république des cabales & des factions que cet homme sera capable d'exciter, il ne veut, comme ses semblables, que la paix, la justice, la protection du ciel, & celle des loix. Si au contraire l'ambition, les soins publics, l'amour des commodités & de la société le retiennent au centre des affaires & au milieu des

villes, il n'est plus propriétaire de fait que d'une convention, qui statue les redevances que ses fermiers lui apportent; & ceux qui vivent sur son bien le connoissent à peine, loin d'être aucunement disposés à risquer quelque chose pour lui.

CETTE digression n'est point étrangère à mon sujet, puis qu'elle écarte les rivaux que la recherche moderne a voulu donner à l'agriculture au grand détriment des états qui ont embrassé ce système d'erreur. Le principe néanmoins dont nous sommes partis, qui est qu'en toute œuvre des mains des hommes, il faut prélever les frais avant de calculer le profit, est applicable à l'agriculture au moins autant qu'à tout autre travail. Les hommes qu'emploie l'entrepreneur d'agriculture sont du nombre de ces machines appelées ouvriers, & tout ce qui est applicable à leur subsistance est, (toutes autres choses distinctes & séparées) une pure révolution circulaire qui n'a nul effet au dehors, semblable à la feuille qui naît, croît, s'étend, verdit, sèche, tombe au pied de l'arbre & lui sert de fumier pour la reproduction de l'année d'après.

NOUS traitons de l'art vrai & simple, & l'on ne scauroit trop s'attacher aux principes & aux calculs. Par exemple ma terre foiblement cultivée me raportoit 5. septiers par arpent; par une culture plus soignée je lui en fais rapporter six. De combien est-ce que je grossis le produit de ma terre? Il se présente d'abord à l'esprit que je l'accrois d'un fixième. Point du

du tout. Les frais de l'exploitation de ma terre toujours plus couteux au fond en proportion de ce qu'ils sont plus languissans m'emportoient 4. septiers des 5. que me donnoit la récolte, je n'en avois donc qu'un de profit. Maintenant j'en ai deux, j'ai donc doublé le produit réel de ma terre.

MAIS, me dira-t-on, vous posés ici en fait une question qui me paroît hasardée, à savoir qu'une bonne culture coute moins qu'une culture languissante. Entendons nous: je ne prétens point avancer qu'un seul labour donné négligement coute autant que 4. ou 5. fortes rayes, la marne, le fumier, la herse &c. mais suivés moi. Dans les païs de grande culture, par exemple, si ce gros fermier qui a 10. ou 20. chevaux, bien des bestiaux & du fumier, entreprend de façonner 9. ou 10. arpens de plus qu'il n'y en avoit dans son exploitation ordinaire, ce surplus est un jeu pour lui, & l'augmentation de frais ne lui en fera presque pas sensible. Ce pauvre païsan au contraire qui n'a que ses bras & qui gagne sa vie à se louer aux récoltes l'été & à battre en grange l'hiver, possède néanmoins 2. ou 3. arpens de terre. Pour les faire labourer, il faut qu'il en paye les façons. Le fermier voisin les lui fera, mais sans fumier & dans la regle stricte, & ses façons sont si cheres que le païsan las de n'avoir que l'espérance pour lui, est obligé de les louer à l'année au prix le plus modique. Comparons encore ce gros fermier à un autre fermier mal en

Une
bonne
culture
coute
moins
qu'une
culture
languis-
sante.

fonds. Les chevaux de ce dernier sont mal nourris & dépérissent; il les achète cher & les vend mal: leur travail qui les épuise ne vaut rien: nul profit de bestiaux, par ce qu'il n'a pas les moyens d'en faire les avances, & par ce que les foibles récoltes ne lui fournissent pas assés de fumier; d'où s'ensuit une dégradation progressive de sa culture &c. Toutes ces pertes réunies écrasent l'un tandis que l'autre prospère. Tout ce ci sont des details; mais l'agriculture n'en comprend aucun d'indigne.

IL est donc vrai de dire qu'en général une bonne culture est moins couteuse qu'une culture languissante; que mon augmentation d'un septier est en pur profit, & que si j'en fais rapporter 7. je triple mon profit. C'est néanmoins sur ce profit que roule la subsistance de tout ce qui n'est point attaché à la terre. Princes, propriétaires, magistrats, chefs, soldats, artistes, tout enfin ne subsiste que sur ce profit. Que fera ce donc si au lieu de 5. je fais rapporter 12. ou 15. à une terre & au de là par une agriculture telle qu'on la voit en Angleterre; car personne ne sçait encore jusqu'à quel point notre mere nourrice peut être reconnoissante de nos soins. Je connois une terre à qui le propriétaire fait rapporter annuellement la valeur du prix qu'il en donna en l'achetant à vie a 40. ans. Cet homme excellent & qui a fait des biens infinis dans son canton, fait chaque jour de nouvelles découvertes. Puissai je connoître plusieurs de ses semblables!

MAIS

MAIS ce profit peut être considéré non seulement au dehors, c'est-à-dire dans l'accroissement de la production, mais encore en dedans, c'est-à-dire dans la diminution des frais.

Profit à
considérer
sur la di-
minution
des frais.

De même que depuis l'invention des métiers de bas un homme en peut faire dix paires, dans le tems qu'il employoit à en tricoter une seule, ainsi au moyen de la charrue un homme à l'aide de deux chevaux ou de 4. bœufs, peut labourer ce que 20. hommes ne laboureront pas à bras. La culture exécutée par le travail des animaux * a donc un avantage considérable sur l'autre, car moins je consomme en frais, plus il me reste de produit net.

MAIS pour que l'avantage du labourage de la charrue sur la bêche ait lieu, il faut que les possessions soient assez étendues pour que l'attirail de la charrue ait son plein jeu; il faut que les champs ne soient pas escarpés; il faut qu'ils ne soient pas divisés de manière que l'attelier perde tout son tems à passer d'un quartier de terre à l'autre; il faut que les engrais puissent y arriver facilement. A considérer donc la chose dans ce sens là, on ne sçauroit disconvenir qu'en général la Suisse n'ait de très grands désavantages pour la cul-

R 3

ture

* Je n'entre pas ici dans la discussion des avantages de la culture qui s'exécute avec les chevaux sur celle qui s'exécute avec les bœufs. Cet objet est amplement discuté dans l'encyclopédie, article *fermiers* & article *grains*. Il peut avoir du pour & du contre, selon les lieux mais je ne sçaurois trop recommander d'étudier cette matière, profondément discutée dans ces articles.

ture des bleds, par comparaison avec les païs de plaines & de grands héritages. Ces dés-avantages néanmoins seroient une raison de plus pour s'y attacher, *labor omnia vincit improbus*, & la question de la société n'en seroit que plus sage & plus patriotique. Mais il est une autre manière de considérer cet objet, qui présente les intentions dans leur véritable jour, & qui démontre qu'en général la Suisse doit s'attacher par préférence à la culture des bleds.

De plus
grands frais
entraînent
une plus
grande po-
pulation,
font dans
un autre
sens un
profit pour
un état
simple &
borné.

JUSQUES ici nous n'avons considéré cette partie de l'agriculture que dans des vûes de commerce & de calcul, envisageons la maintenant selon les vûes de l'humanité &, je l'ose dire, dans celles de son divin instituteur. Sous ce point de vûe les hommes ne sont plus des machines, ce sont nos pères, nos frères & nos enfans; c'est un être privilégié fait à l'image *de celui qui est*, un être sensible, reconnoissant, qui sçait sourire, pleurer les maux d'autrui, à qui Dieu donna la tendresse & l'amour, sentiment délicieux & d'une nature si sublime qu'il en a fait son propre partage, qu'il se l'est réservé comme culte & en a daigné faire la compensation d'une immensité & d'une éternité de bienfaits. C'est l'homme enfin, le fils chéri de la femme, cet être de beauté, de douceur & de dignité. Dans ce sens s'il est un gouvernement assés heureux pour ne faire cas que de l'homme, pour ne point ambitionner la puissance, mais l'innocence & la tranquillité; celui la consi-
derera

derera entre les arts celui qui fait vivre le plus d'hommes , & entre les manières de les exercer , celle qui employe le plus de mains. Certainement de toutes les cultures , celle qui produit le plus d'alimens propres à notre nourriture , après le jardinage , est la culture des bleds. De toutes les manières de cultiver les bleds , celle qui rapporte le plus est la forte culture à bras. Il est vrai que ces bras consomment ce surplus au moins ; mais ce sont des hommes laborieux , innocents , vertueux tant qu'on leur laissera la subsistance , sains , forts , & si le gouvernement de la Suisse est ce qu'annonce sa réputation , c'est à avoir le plus grand nombre possible de ces hommes là que tend toute la politique ; en ce cas il ne doit plus se plaindre des empêchemens que nous avons cités ci-dessus , mais au contraire benir la providence de ce qu'elle a adapté la nature de son sol aux principes de son existence.

IL résulte de ce peu de raisons sommaires , & que les bornes naturelles d'un mémoire ne me permettent pas d'étendre , que toutes les inductions , prises dans les principes du bonheur de la Suisse , doivent l'engager par préférence à la culture des bleds. Passons au second article de mon sujet.

LES empêchemens généraux & particuliers qui s'y rencontrent.

Infandum Regina jubes renovare dolorem.

J'AI dans le précédent article traité de quelques empêchemens particuliers qui résultent

tent de la nature du sol & du climat de la Suisse, & je ne les crois point insurmontables. J'y aperçois même des avantages qui les contrebalancent; je veux dire les profits qui résultent du concours bien entendu du paturage & de la culture. Dans celui-ci j'en embrasserai sans doute plusieurs qui lui sont étrangers. Mais les maux politiques sont tous contagieux: peut-être que l'épidémie est dans son voisinage. A tout hasard je parle à l'univers. Que ceux qui ont suscité ma voix me pardonnent l'extension de mes organes.

Le premier
& le plus
grand des
empêche-
mens, la
police des
grains.

LE premier & le plus fatal de tous les empêchemens que peut rencontrer la culture des bleds, c'est ce qu'on appelle *la police des grains*. Mot à jamais détestable si l'on savoit tous les maux qu'elle a fait à l'humanité. Je demande pardon d'avance en entrant dans cette question, si la chaleur de la composition liée à la force des raisons, m'emporte à quelques expressions peu mesurées. On me connoîtra en ouvrant le billet qui recèle mon nom, supposé que mon mémoire paroisse en valoir la peine. J'ai protesté d'avance, & je proteste aujourd'hui de nouveau, que personne ne respecte plus que moi tous les gouvernemens établis dans l'Europe, tous relatifs au génie des peuples dont ils font la sûreté & l'existence; mais plus ils sont respectables, moins ils sont à craindre pour un homme qui n'a d'intérêt que la justice & la vérité. Je la dirai donc telle que je crois la voir après une étude suivie, réfléchie & dans des vûes qui
ne

ne scauroient nous attirer l'anathème de l'aveuglement lui même.

LE délire de la plupart des gouvernemens fut de se croire préposés à tout faire, & d'agir en conséquence, tandis qu'ils ne le font en effet qu'à laisser faire & empêcher l'injustice & la lésion. Une des suites les plus naturelles de ce prestige, & celle qui surprend le plus par l'apparence du devoir, c'est de se croire obligé de veiller à la subsistance des sujets de l'état. Rome dans sa splendeur, la plus cruelle & la plus désastreuse des Républiques, Rome qui portoit dans son sein le dédain de l'humanité entière & la semence de cet orgueil dont elle fut si cruellement punie après avoir été le fleau de l'univers, se croyoit, dans le tems même de ses mœurs austères, obligée de faire des distributions de bled à des citoyens oisifs qui rendoient les délibérations de la place si orageuses, & ces distributions mêmes devinrent enfin le prix de son esclavage. Une branche de cette erreur a asservi & détruit la plus intéressante portion de l'agriculture & a introduit le monopole sur les campagnes & sur les cultivateurs. On a cru devoir faire des magasins publics pour subvenir aux misères des peuples, & ces magasins en plusieurs lieux ont servi de prétexte au monopole d'achat & de vente. On a fait prendre au peuple en aversion les greniers vraiment utiles qui sont ceux des propriétaires qui en rassemblent sur leurs terres ou des marchands qui en amassent à leurs frais. On a voué en un mot le commerce des bleds à l'indignation publique,

vrai moyen de l'exiger en brigandage, car si tot que vous livrés une profession quelconque aux risques & aux mépris, vous la corrompés en l'avilissant.

LES magasins publics pouvoient avoir une sorte d'utilité dans les tems où le commerce étoit inculte ou inconnu. Chaque peuple alors concentré dans son territoire & borné au secours de ses productions pouvoit craindre des tems de disette, des années malheureuses; & les villes, séjour toujours surchargé d'oisifs devoient peut-être prévoir des tems où leur banlieue ne sauroit fournir à leur subsistance. Mais aujourd'hui que les chemins sont ouverts d'un monde à l'autre, alors que le commerce toujours éveillé par la concurrence & la cupidité, est sans cesse attentif à chercher les débouchés des marchandises & des denrées les plus superflues, comment peut-on craindre que celle qui est de la première nécessité manque un seul instant aux lieux où la nécessité l'appelle. Le bled est comme l'eau, il cherche toujours son niveau; il accourra en refluant d'un pôle à l'autre, d'Egipte en Sibirie, & cela avec une rapidité inconcevables, & sans qu'on puisse l'en empêcher, si une fausse prudence, ou l'avarice des préposés de l'autorité ne forme des digues pour l'arrêter.

CES digues sont les précautions spécieuses du gouvernement pour le retenir, ou même pour l'appeller. Je dis l'avarice de ses préposés, parce que celle des marchands modérée par une concurrence interieure & extérieure parfaite.

parfaitement libre , n'est point nuisible , au contraire , pourvu que des causes étrangères ne réduisent pas l'agriculture à la nécessité de vendre. Une compagnie de marchands avides entreprendroit d'épuiser de grains le plus petit canton de l'univers , qu'elle en feroit au contraire le theatre de l'abondance. Le bled des voisins refluerait de proche en proche dans ce canton où il trouveroit son prix. Les frais d'échange , de transport , de magasin , de remuage seroient au profit du país , & l'avidité de ces Wampires seroit le principe de toute l'action & du commerce du canton.

C'EST par les ressorts de détail de cette opération que je pose ici en un point dans toute son étendue , que cette avidité marchande est l'artère principale du débit des bleds , & par conséquent de leur culture. Le premier & l'unique interet du cultivateur est de vendre promptement après la récolte pour retrouver le montant de ses frais & la somme qui doit lui revenir en profit , pour pouvoir fournir promptement aux nouveaux frais de la nouvelle culture , pour débarasser ses greniers & ses granges , pour ne pas perdre son tems & son argent en frais de remuage , pour ne pas supporter le déchet inévitable des magasins. Tout ce qu'il lui faut est un grain fixe , assuré , mediocre & à tems préfix ; mais si cela lui manque , les plus cheres années , les ventes les plus exorbitantes le ruinent plus encore qu'elles n'épuisent les autres classes de citoyens. Cette vérité demande d'être démontrée par un calcul de comparaison que je placerois ici ,
mais

mais comme on peut le voir dans plusieurs ouvrages que l'on a sous la main * je crois que je puis m'en dispenser. Le point décisif sur cette matière consiste à connoître exactement la marche du prix courant des grains entre les nations commerçantes, mais nous pourrons supposer les preuves de détail qui sont aussi connues qu'incontestables. Qu'on me passe seulement de m'étendre ici sur celles de raisonnement qui présenteront une matière sèche en apparence, mais d'une importance d'autant plus indispensable que l'étude en ce genre nous fait découvrir avec facilité la fausseté d'un grand nombre de préjugés qui servent de base à des usages très contraires au bien.

CE que j'ai dit ci-dessus être un soin inutile & même dangereux pour le gouvernement, à sçavoir la connoissance des prix des denrées, à l'effet de diriger la culture vers telle ou telle autre denrée, cette sollicitude dis-je, que j'ai soutenu nuisible, attendu que la vermine du monopole & de la concussion cherche toujours à se cacher sous le manteau de l'autorité & qu'étendre & éviter les plis & replis est le seul moyen d'empêcher qu'elle ne s'y glisse, n'est point applicable à une société d'agriculture, assemblée bienfaisante, instruite, attentive & qui n'a & ne veut avoir ni autorité, ni moyens coercitifs. Celle ci ne sçauroit trop au

* Essai sur les monnoyes par Mr. Dupré de St. Maur. Essai sur la police des grains. Avantages & desavantages de la France & de la grande Bretagne. Elements du commerce. Observations sur la liberté du commerce des grains &c.

au nom de la nation avoir un œil fixe sur la marche du prix courant.

UNE nation qui n'a pas de bled à vendre, du moins dans l'état actuel de sa culture & qui au contraire en achete penseroit peut-être que ces recherches lui seroient indifférentes ; mais soit qu'on vende ou qu'on achete , on a également intérêt de connoître les prix. il y a plus , cette connoissance est un des points de la question proposée , car on ne peut décider de la préférence de la culture du bled sur d'autres cultures que par la valeur vénale des produits ; or on ne peut juger solidement de la valeur vénale des produits que par la connoissance du prix courant entre les nations commerçantes , examiné dans les differents tems & dans les différentes circonstances.

JE dis dans les différentes circonstances , car si l'on se bornoit à la connoissance du prix du bled dans un país où la police y influeroit plus que le marché libre du commerce , on confondroit l'erreur morale avec la réalité , & ce n'est pas sur de telles connoissances qu'on peut statuer sur l'avantage ou le désavantage de tel ou tel autre genre de culture dans un país.

VOULES vous juger sainement & décider au juste qu'elle est la nation à laquelle la cultivation ou le commerce des bleds ont été le plus favorables , prononcés hardiment pour celle ou vous découvrirez le moins de variation dans le prix courant du bled : c'est là ou la vie & la subsistance humaine auront été

été le moins en péril & en compromis. C'est par là que sans soins on est plus rassuré contre l'inquiétude des familles que par tous les magasins qu'une police peu éclairée voudroit établir ailleurs. La Hollande qui n'a ni territoire ni d'autres magasins que ceux de ses marchands, ne connut jamais la disette.

CETTE égalité dans le prix des bleds, a été le fruit permanent & presque non interrompu de la liberté que l'Angleterre a donné à ses grains, en ouvrant le commerce avec l'étranger.

EN France on voit par les recherches que les savans ont faites relativement aux monnoyes & aux valeurs anciennes, que dès les premiers tems de la monarchie, le bled a toujours été évalué année commune, le tiers du marc d'argent le septier de Paris pesant 240. livres environ, prix auquel il doit se soutenir. La liberté & la concurrence le maintinrent à ce prix malgré les inconveniens résultans nécessairement pour l'agriculture des troubles civils & de l'anarchie qui regna dans plusieurs intervalles de cette révolution de siècles. On n'en trouve qu'un seul entre le regne de Charles VII. & de François I^{er}. où le prix du bled étoit tombé au neuvième du marc d'argent par des circonstances difficiles à développer. A cela près cette utile denrée s'est maintenue en général sur le pied que j'ai dit, & dans tout ce tems les famines & disettes ont été très rares malgré les causes étrangères qui eussent dû les rendre continuelles.

QUAND

QUAND Mr. de Sully entra dans le ministère des finances de la France, le bled étoit à un prix exorbitant par le dépérissement de l'agriculture, causé par les guerres civiles. Le ministre trouva dans la liberté du commerce extérieur des bleds, le secret de rétablir l'agriculture & de ramener le prix des grains à un taux modique & constant. Quel tems prit-il pour soutenir la liberté du commerce extérieur? Celui où la cherté auroit été un obstacle pour un esprit timide & borné; & la France, au moyen de cette liberté, aidée de l'autorité d'un grand Roi & des soins économiques d'un grand ministre, devint presque aussitôt le grenier de l'Europe. Les Anglois se plaignoient en 1621. de ce que les François leur fournissoient une si grande quantité de bled, & à si bas prix qu'ils ne pouvoient soutenir dans leurs marchés la concurrence de leurs propres bleds auprès de ceux de leurs voisins. Ce bas prix cependant, ainsi qu'on le voit par les tarifs de ce tems là, étoit le tiers du marc d'argent; mais les Anglois moins habiles agriculteurs alors que les François, & moins versés dans l'économie & l'intelligence rustique, ne savoient recueillir qu'en dépensant beaucoup.

L'AGRICULTURE se soutint dans ce bon-état en France, à l'aide de la liberté du commerce extérieur des grains, jusques aux tems malheureux de la guerre civile sous la minorité de Louis XIV. Ensuite commença le système aveugle qui a fait de si terribles progrès depuis, & dont l'absurdité est tellement

ment anchrée dans les têtes, qu'elle force aujourd'hui même les ministres les plus éclairés à tatonner le retablisement des droits de la nature à cet égard. Mr. Colbert, pour favoriser son plan d'établissement des manufactures de luxe, crut devoir procurer à bon marché la subsistance des ouvriers par l'approvisionnement prémédité des villes & lieux de forte consommation chez l'étranger comme aussi par des commencemens de deffense de l'exportation des grains sous le pretexte specieux de prévenir les disettes, pretexte toujours accueilli par le bas peuple, qui ne penetre pas jusqu'à quel point ces prétendues précautions lui sont funestes. Mr. Colbert néanmoins, en arrêtant le commerce essentiel de la nation, sacrifia les revenus du sol à la chimère des manufactures, & parvint à faire croire au peuple qu'il avoit fait fleurir le commerce en France; & ce peuple fut longtems la nation entière. Les propriétaires perdoient leurs revenus. Tel homme croioit voir croître la ferme de sa terre s'il la haussait d'un sixième. Tandis que le marc d'argent avoit réellement haussé d'un tiers. Les impôts surchargeoient les biens, les terres tomboient en friche dans plusieurs Provinces du Royaume, les disettes devinrent fréquentes & presque périodiques, tandis que les auteurs politiques, les poètes & les historiens prodiguoient des louanges au nouveau système, & blamoient le grand Sully de n'avoir pas favorisé le brillant commerce des manufactures, commerce précaire qui peut à chaque instant être enlevé par les autres nations,

&

& qui ne peut jamais dans la plus grande splendeur être comparé aux biens fonds pour produire à l'état de véritables revenus.

C'EST une erreur profonde, invétérée, & pour cela même bien digne d'être combattue de croire qu'il soit utile à quelque chose de tenir les grains à bas prix dans un état ou dans une cité. Ce n'est que le surhaussement subit & imprévu qui est redoutable & qui entraîne la misère du pauvre peuple. A cela près le bon prix de la denrée est utile à tous. Car 1°. ce qu'on compte gagner sur la main d'œuvre par la diminution du prix des denrées, on le perd sur le produit net de la culture du sol, & l'on ruine la nation pour enrichir quelques commerçans. Or défiés vous du marchand qui tire les profits sur la nation, qui ne fait circuler de l'argent que pour enlever celui de ses concitoyens. Plus la fortune s'accroît, plus elle sépare de l'agriculture les richesses qui font renaitre les richesses; & plus cette fausse prospérité en impose à la nation en faveur du commerce de son pays. Un état aratoire ne doit être attentif qu'au commerce qui soutient la valeur vénale des productions du sol. La facilité & la liberté du débit procure le bon prix : Ce bon prix anime la culture & amène l'abondance; l'abondance & le bon prix forment les revenus, favorisent la population, & procurent l'aisance des habitans. 2°. La diminution suivie du prix des bleds dans un état est aussi préjudiciable au bas peuple qu'aux propriétaires des terres, cette allegation a besoin d'être raisonnée & suivie.

LE prix ordinaire de la journée du simple manouvrier a été de tout tems à-peu-près le 20^e. du prix d'un septier de blé évalué année commune. Si le prix commun du septier de bled pesant 240. livres est de 10. livres en monnoye, le salaire du manoeuvre est de 10. sols par jour, & le total pour l'année environ 130. livres, si ce manouvrier & sa famille consomment dans l'année 12. septiers de bled meteil sa dépense en bled fera de 100. livres. Il ne lui restera que 30. livres pour fournir à ses autres besoins. Mais si le prix commun du bled étoit à 20. livres le manoeuvre gagneroit par an 260. livres, sa dépense en bled feroit de 200. livres, il lui resteroit 60. livres pour ses autres besoins, c'est-à-dire une fois plus que dans le premier cas. On voit chaque jour, sans vouloir en examiner la cause, que le bas peuple abandonne les provinces où le bled est à bas prix & en non valeur, tandis qu'il abonde aux lieux où la subsistance est plus chere. Se peut-il que des raisons aussi simples & appuyées de l'expérience, aient échappé aux calculs des administrateurs subalternes qui, sous prétexte de la police des grains, croient bien servir le peuple & l'état, en arrêtant dans les Provinces le débit des grains, sous prétexte de les tenir à bas prix en faveur du peuple, & qui l'exposent au contraire à de fréquentes famines par le dépérissement de l'agriculture, & par le monopole, qui s'introduit dans le commerce national des bleds.

ON m'objectera peut-être que l'augmentation du prix des bleds causant une plus grande
dépense

dépense par l'augmentation des salaires, les entrepreneurs & les propriétaires ne tireront pas un plus grand profit. On conviendra toujours qu'il y a un profit décidé en faveur de ceux qui reçoivent cette augmentation de salaire, d'où il s'ensuivroit du moins qu'en raison égale pour le produit net, l'avantage qui en résulteroit auroit une prodigieuse influence dans l'œconomie politique ; mais il est aisé de prouver que le produit net de la culture augmenteroit considérablement, & qu'il y auroit beaucoup d'épargne sur tous les travaux.

EN effet les travaux s'exécutent en grande partie par le secours des animaux qui ne consomment pas de bled ; ainsi l'augmentation du prix du bled ne porte pas sur les frais des travaux de ce genre, des machines, des secours par lesquels on épargne des frais de transport, par la navigation &c. or il est visible que relativement à cette partie des travaux qui est la plus considérable, l'augmentation du prix du bled revient entièrement en produit net, & par conséquent en augmentation de revenu pour les propriétaires, en accroissement de champarts, de dîmes &c. objets qu'on doit encore regarder comme revenu de propriétaire.

Exemple

Soit le produit d'un arpent de bled 7.

septiers à 12. livr.	- -	Total - -	84. livr.
Frais de travail d'hommes	- -	30. livr.	} 60.
Pour les autres frais	- -	30.	

Reste net - - 24.

S 2

Differences

Difference

Soit le produit d'un arpent de bled 7.

septiers à 18. livr. - - Total - - 126. livr.

Frais de travail d'hommes - - 45. livr. } 75.

Autres frais - - - - - 30. }

Reste net - - 51.

LE salaire des hommes est ici augmenté à proportion de l'augmentation du prix du bled, l'accroissement du produit net est de 27. livr. un peu plus que du double.

LA dépense de cet accroissement de revenu, soit dans le commerce avec l'étranger, ou dans le commerce du país, sera toujours à l'avantage du propriétaire, car il n'est pas douteux que plus on a de revenu, plus on peut acheter de l'étranger, & l'on voit tous les jours les propriétaires des país où l'agriculture est en pleine vigueur & la vente des bleds sur un pied égal & avantageux étonner les nations chez lesquelles ils voyagent par leur prodigieuse curiosité en toute sorte de dépenses. Cet avantage ne paroît peut-être pas aussi évident à l'égard des dépenses qu'on fait dans le país où les frais de tous les travaux quelconques sont devenus plus considérables à cause de l'augmentation des salaires; mais, comme nous l'avons remarqué, cette augmentation de frais ne porte que sur la partie qui s'exécute par des hommes. Du reste toute l'augmentation de revenu est au profit des propriétaires de tout genre & de l'état.

CON.

CONSIDERES que dans l'exemple précédent, le salaire des hommes, quoi qu'augmenté d'un tiers, n'augmente les frais que d'un cinquième. Tandis donc que les marchandises de main d'homme auront haussé d'un cinquième de prix, & monté de 4. livr. à cent sols, les revenus des propriétaires auront plus que doublé. Or dans un état, si l'on en excepte le rentier & le commerçant avec l'étranger, tout homme est ou propriétaire ou stipendié. Le stipendié y gagne, nous l'avons démontré, & le propriétaire beaucoup plus encore. Le commerçant avec l'étranger modère son commerce sur ce pied là & cherche le rabais par son économie, sa vigilance & son activité. Le rentier peut y perdre, mais nous verrons tout à l'heure quel est l'intérêt qu'un état doit prendre à ce genre de possessions. D'ailleurs il est peu de rentiers qui n'exercent quelque profession lucrative par la quelle ils participent au profit commun; sinon permis à eux d'être oisifs; mais qu'ils ne cherchent pas du moins à troubler les vues du gouvernement pour le bien général de la nation.

LE haut prix constant du bled procure encore une autre augmentation de richesse, qui consiste dans la multiplication des bestiaux; car lors que le laboureur profite sur la culture du bled, il employe toute son aisance à la rendre la plus abondante qu'il est possible. Il couvre la terre de bestiaux pour se procurer plus d'engrais, & cet accroissement de bestiaux en fait diminuer le prix en faveur de la consommation de la nation. Le cultivateur en est

suffisamment dédommagé par les riches moissons qu'il recueille, & le pauvre peuple qui, comme nous l'avons prouvé, profite sur la cherté du bled, profite encore sur le bon marché de la viande.

IL résulte de tout ce détail de raisons & de calculs, qu'on n'a pas cru devoir rendre plus sommaire attendu l'importance de l'objet & l'opposition des vérités qu'on vient de déduire avec les préjugés courants; il résulte, dis-je, que la cherté constante du bled que fournissent d'abondantes moissons, & dont le commerce avec l'étranger est libre, ne peut être que très avantageux à toute une nation.

MAIS il n'est pas à son pouvoir de se procurer cette cherté. Car une nation de plus qui vient participer au commerce actif & extérieur des grains, ne doit pas espérer sans doute qu'elle fera augmenter le prix courant des bleds entre les nations commerçantes. Elle doit penser au contraire que c'est un poids de plus dans la balance, & qu'entrant en concurrence avec les nations qui vendent la même marchandise elle en fera baisser le prix de toute la portion dont elle vient accroître la masse générale. Il n'en est pas tout à fait ainsi, mais il seroit impossible de nier en entier l'hypothèse, cependant il résulte toujours de ceci le même avantage, qu'on peut & doit se promettre dans tout autre commerce, qui est de prendre part au bénéfice commun & de diminuer d'autant le gain exclusif de ses rivaux. C'est beaucoup que cela pour une culture jusques alors bornée
à la

à la consommation de son propre canton, & souvent encore gênée dans cette étroite prison. Mais un avantage certain & celui qu'on doit surtout envisager dans cette utile, nécessaire & indispensable liberté du commerce extérieur des grains, c'est l'égalité des prix.

C'EST précisément cette égalité de prix qui rend ce commerce si profitable aux nations qui l'exercent ; car, comme l'ont démontré les auteurs cités à la note, cette égalité seule & par elle même uniquement, augmente beaucoup le revenu des terres, sans que les habitants payent le bled plus cher. *

ON voit par ce simple détail des faits, & par les preuves auxquelles nous avons renvoyé, combien il importe que la vente des bleds soit toujours prompte & égale, & que l'excessive cherté des grains toujours amenée par leur non-valeur précédente, est encore plus ruineuse pour le cultivateur que pour ceux qui consomment & ne produisent rien que de funeste. Il s'ensuit de cette démonstration que l'égalité commercable du prix des grains est le plus nécessaire agent d'une utile culture. Or cette égalité de vente & d'achat ne peut se soutenir que par le concours du commerce des bleds & de ses agens tant en gros qu'en détail, qui ne sçauroient être trop multipliés, trop libres & trop protégés dans toutes leurs manœuvres patentes, tel que soit le motif qui

S 4

les

* Voyés Enciclopedia article *grains*. Essai sur l'amélioration des terres par Mr. Patullo. Observations sur la liberté du commerce des grains.

les fait agir. Les greniers qu'ils remplissent dans les années abondantes procurent aux cultivateurs pressés le débit de leurs grains, & forment des réserves pour les mauvaises années, ce qui bannit les non-valeurs & les chertés. Mais un tel commerce ne s'établit pas d'abord, il faut qu'il soit fondé sur une liberté assurée par une loi irrevocable, qui ne laisse au commerçant aucune inquiétude sur les avances qu'exige un commerce si considérable. On permit en France en 1701, 1702, 1703. &c. l'exportation des bleds, mais ces permissions passagères & incertaines n'eurent aucun effet favorable au débit de cette denrée.

LA liberté assurée est même le seul moyen d'oter au motif d'intérêt des commerçans, tout autre espoir que celui d'une traite favorable, d'une vente prochaine, d'un profit modique mais certain & souvent répété, ce qui est la vraie pierre de touche du commerce favorable. En effet les plus cupides d'entre eux seroient bientôt désabusés d'attendre une disette, quand ils verroient un essain de rivaux concourir à éteindre le feu qu'ils voudroient allumer. En un mot le marchand de bled, le courtier, le blatier de détail &c. doivent être des hommes sacrés dans tout état où l'on aspire à voir prospérer ce genre de culture.

C'EST le contraire néanmoins de ce principe qu'opèrent les gouvernemens qui veulent se mêler de cette partie délicate. Dans les tems où la pédanterie prit la place de l'administration, on substitua la *police des grains* aux maga-

magasins déjà nuisibles & abusifs, mais qui l'étoient infiniment moins que cette inspection. On crut devoir peser le pain à tous les sujets de l'état, fermer les débouchés quand on craint la cherté, empêcher l'entrée des grains étrangers dès qu'on se croit dans l'abondance, tenir enfin sans cesse dans des mains toujours trop foibles & trop incertaines pour un tel emploi, le thermometre de la subsistance publique & marquer le tarif d'une denrée, dont il est impossible de connoître le prix naturel. Que résulte-t-il de là pour l'agriculture d'un pays gouverné par ce regime décevant & fatal ?

1°. LES bleds étant la moins libre de toutes les denrées, celle qui vous livre le plus à l'inquiétude du gouvernement, aux soupçons que ce soin continuel donne aux peuples toujours aveugles, toujours avides de faux bruits & de fausses allarmes; les bleds, dis-je, tombent en défaveur auprès du cultivateur paisible, & il préfère toute autre production, à celle-là, d'où s'ensuit qu'on se degoute de cette culture.

2°. ELLE devient en effet très défavorable, car dans les tems d'abondance le commerce qui effarouché par tout d'inquisitions, de faux bruits &c. n'a point ouvert les routes des débouchés, ne vient pas vous débarrasser de votre superflu, & le debit alors se trouve borné à la consommation des Provinces voisines, qui toutes ont quelques grains & peu d'argent, d'où s'ensuit que le cultivateur de-

meure surchargé de son bled qui embarrasse son attelier. Il en supporte le déchet, il perd l'aifance & les facultés nécessaires pour faire les frais des travaux préparatoires de la récolte prochaine ; en un mot autant vaudroit, ou peu s'en faut, qu'il n'eût rien recueilli.

3°. DANS les années disetteuses au contraire, autre & plus grand inconvénient encore, s'il est possible. Vous empêcherés alors la sortie, & la tourbe aveugle applaudit à vos soins paternels, & vous ne voyés pas que jamais les grains ne sortiront d'un país qui en manque, puis que le cultivateur trouve à sa porte un bon prix, & que pour l'aller chercher ailleurs, il faudroit d'abord que ce prix fut accru des frais du transport, au hasard de l'incertitude d'une meilleure vente, qui en effet n'a pas d'exemple dans le commerce extérieur, où le prix n'est pas susceptible de pareilles variations.

MAIS, dirés vous, ce ne feront point les cultivateurs qui le porteront ailleurs ; mais les marchands dont vous me parliés tout à l'heure, savent en quels lieux est la plus grande disette, ils la prévoient, & tandis que nos cultivateurs bornés à leurs soins domestiques, ne voyent rien par de là les bornes de leur exploitation, ces frelons viennent leur offrir un prix marchand de leur blé ; les laboureurs vendent d'abord, & les marchands desenblavent ainsi tout le país. La disette éclate alors, & ces mêmes marchands viendront revendre au double & au triple le même bled qu'ils ont ci-devant acheté.

CES

CES marchands sans doute ne s'empare-
roient pas de nos bleds lorsqu'ils seroient chers,
ils n'acheteroient donc que quand ils seroient
à bas prix, c'est-à-dire dans les années abon-
dantes où nous aurions du superflu; alors ils
nous seroient d'un grand secours, nous ne
craindrions pas que leurs achats excédassent
notre superflu. Leur finance, fut elle de deux
cent millions, ne l'épuiserait pas & nous re-
sterions encore bien garnis. Ne vous ai-je
pas démontré ci-devant qu'au moyen de la
liberté sacrée & absolue du commerce des bleds,
& d'une protection constante à tous les mar-
chands en gros & en détail de cette précieuse
denrée, vous verrez évanouir ces fausses espe-
rances des monopoleurs qui espèrent affamer
un pays pour lui revendre ensuite bien cher
leurs funestes secours. Ils seroient trompés
par la concurrence du commerce des autres
nations. Les récoltes des pays commerçans se
contrebalancent réciproquement & successive-
ment. Foibles cette année dans un pays qui
alors a besoin d'acheter, & abondantes dans
d'autres qui dans le même tems ont besoin de
vendre leur superflu; & tour à tour il s'établit
toujours un niveau entre les récoltes fortes &
foibles des différents pays commerçans. De là
vient l'égalité constante du prix des grains chez
les nations où le commerce est libre. Une
mauvaise récolte chez une nation de l'Europe
commerçante, est semblable à une grêle qui
détruit les moissons de quelques laboureurs &
qui ne cause point de cherté dans un Royaume.
Vous verrez donc ces spéculations parricides
s'éva-

s'évanouir par la même raison que le niveau est toujours assuré entre la méditerranée & l'océan, & que personne n'a encore entrepris de pomper l'eau de l'une des deux mers pour faire une belle pêche. Toutes les vûes de ces marchands seront donc borné a ce que j'ai dit, *traite favorable, vente prochaine, profit modique; mais certain & souvent répété.*

O vous qui voyés d'un œil paternel, mais foucieux, les dangers qui semblent menacer les peuples qui sont commis à vos soins, & dont le cœur s'ouvre à des craintes dont les cupides couverts du masque du bien public favent profiter, étendus un instant vos regards, & cherchés par quel canton de l'Europe, par quelle partie de l'univers, le feu d'une disette universelle peut pénétrer sans que les pompes de l'abondance l'éteignent aussitôt dès qu'on les laissera couler. Est-ce par l'Espagne, pays sec & aride en partie qui nourrissoit néanmoins autrefois 52. millions d'ames, & que la chute de l'agriculture réduit à moins d'un dixième de cette population? Ses ports sont ouverts de toute part: L'intarrissable fécondité du nord de l'Afrique est à sa porte d'un côté, de l'autre l'Angleterre, la France, le Nord. Sera-ce l'Italie, pays partout abondant, si l'on vouloit le rechercher, qui comprend la Sicile, la Calabre &c. contrées qui raportent en dépit même de leurs habitans? Sera-ce par l'Angleterre & ses colonies, elle qui voudroit nourrir l'univers, & dont les vûes politiques tendent à porter des bleds également en Portugal d'une part & en Westphalie de l'autre? Sera-ce la France,

France, contrée qui reçut en même tems la rosée du ciel & la graisse de la terre, & grenier naturel de tout le midi de l'Europe, *sua si bona norint?* Sera-ce enfin par l'Allemagne, la Pologne, la Livonie? Ces noms sont synonymes à l'excessive fertilité. Et vous, sages Helvétiques, dont les mœurs, la sagesse, le courage & la modération vous ont concilié la confiance & le respect universel, vous chez qui la paix & l'humanité souvent exilées, presque toujours inquiétées par tout ailleurs, établirent un empire assuré & tranquille, vous qui possédés la simplicité laborieuse & l'innocence raisonnée les deux plus forts remparts dont un homme, dont une cité, dont un peuple puisse être muni, risquerés vous d'en perdre l'appui dans le point le plus important de tous? Donnerés vous dans les vûes compliquées qui agitent ailleurs les humains? Environnés de tant de secours contre les malheurs de la disette, oublieriés vous que la craindre est le seul moyen de l'appeler. Un proverbe scu des grands & des petits, dit *cherté fait abondance*. Ce proverbe infallible auroit lieu pour les bleds plus encore que pour toute autre chose, si les fausses spéculations du gouvernement n'en arrêtoient l'effet. Mais si sourd à tant de vérités simples, la crainte, ou le penchant à l'imitation vous déterminent à prendre ces destructives précautions, je vous ai dit ce qu'il en arrivera. Dans les années d'abondance le cultivateur aura tout perdu, eh bien! il ne pourra regagner du moins quelque chose dans les années de cherté. Au signal de vos précautions
le

le peuple pret à s'émouvoir verra d'un œil ennemi tout grenier voisin, tout propriétaire soigneux & prevoyant. Vous obligerés à vendre la denrée au dessous de son prix, & cependant elle haussera toujours parce que ces sortes de maux sont cent fois plus grands par l'opinion que par la réalité. C'est l'imagination alors qui a faim, c'est la peur qui délibère & qui résout. Cette frayeur se communique, vos voisins fermeront aussi les débouchés & ne vous laisseront arriver des secours que quand votre crainte devenue extrême vous les fera acheter à tout prix, que quand le monopole, qui ne vit que de bagares, aura chez eux pris sa part sur les grains qui sortent, & chez vous sur ceux qui entrent. Ces secours mêmes, vous ne les recevrez qu'à vos portes; & comme chez vous tout jeu, toute pulsation sera interceptée par la crainte & par les prohibitions, il faudra que le public fasse la dépense du transport & de la distribution à grands frais, tandis que le commerce & le troc l'eussent fait de proche en proche & insensiblement. Mais tout cela comporte des longueurs, vous avés été avertis tard, votre prévoyance a précipité le mal & accéléré les accidens; ils ont eu leur jeu, tandis que vous cherchiez des secours, & quand ces secours arrivent, ils trouvent l'esperance prochaine d'une recolte des fruits avant coureurs déjà venus: les maladies & l'expatriation ont diminué la consommation, la crainte a cessé & par consequent la plus grande partie des besoins, on ne veut plus de vos bleds trop chers, quoi que vous les offriés à perte; le tout
vous

vous demeure & se gâte, car vous n'oseriez imaginer l'attentat sacrilege que j'ai vu oser en certaines regions, de forcer les peuples à consommer les provisions faites de la sorte & des bleds déjà échaufés.

C'EST par cette marche que dans un pays conduit par un tel régime, il est impossible que cette denrée ne soit sujette à des variations de prix exorbitantes; d'où s'ensuit, comme je l'ai démontré ci-dessus, que la culture en tombera certainement. Il est impossible que le cultivateur fasse ses affaires, s'il n'est sûr d'un débit constant & uniforme, d'un gain fixe & proportionné; & quand on voit en un pays le taux des grains sujet à des variations considérables, signe certain que la culture des bleds y tombe & s'aneantit.

SOMME totale la liberté absolue générale, indéfinie du commerce des grains, en guerre comme en paix, avec amis & ennemis, sans que pour quelque raison que ce puisse être, même pour le salut de l'Empire, il soit permis d'en approvisionner autrement que de gré à gré, & l'argent à la main, comme aussi sans qu'on puisse jamais trouver mauvais qu'un homme ou une compagnie en amasse en quelque quantité que ce puisse être, est le pivot principal de l'agriculture. La première loi divine & phisique de l'humanité; & toute intervention de l'autorité quelconque en cette partie, doit être mise chez un peuple sage & éclairé, au niveau des crimes des incendiaires des temples, des empoisonneurs des fontaines,
des

des attentats contre les souverains & les gouvernemens. Si jamais un peuple établit & exécute cette loi, & qu'il souffre ensuite de la disette, je consens à être condamné au supplice de ce père si connu par le trait qu'on appelle la *charité Romaine*, à languir en prison. Sans autre nourriture que le lait de ma propre fille, & à mourir dans ses bras en le voyant tarir.

Corvées,
impôts,
empêche-
mens in-
connus en
Suisse.

LES bornes de ce mémoire m'ont obligé de ferrer extrêmement un article qui demanderoit des volumes si l'on vouloit le traiter relativement à l'importance dont il est. D'autres inconveniens considérables affligent ailleurs l'agriculteur qui ne peuvent devenir communs à la Suisse, tant que son gouvernement actuel subsistera. De ce nombre sont, par exemple, le tems & les bestiaux du cultivateur dévoués aux travaux publics sans salaire & sans ménagement, la surcharge des impositions & leur exaction en argent, tandis que le fisc embarrasse les débouchés du commerce & l'empêche de venir donner une valeur vénale aux denrées, seule ressource de l'agriculteur. L'avilissement de cette profession honorable & maternelle, le luxe des villes qui lui enlève ses enfans, ses richesses & ses soutiens &c. mais il en est un qui peut porter plus encore à certains égards sur un peuple œconome, que sur les nations dépenfieres.

Empêche-
ment, Ren-
tes & Ren-
tiers.

JE veux parler de l'établissement des rentes & des rentiers. L'usure a toujours perdu les républiques, & à le bien

bien prendre, toute redevance d'argent prêté, (qui de sa nature ne s'use pas plus par l'usage que la tasse que je prête à mon voisin pour boire après moi) étoit une usure dans la morale, avant qu'elle le fut dans la religion. Mais à ne considérer ici que le tort que cet abus fait à l'agriculture, nous trouverons qu'il est immense. L'état n'emprunte point en Suisse, & c'est un article bien essentiel ; mais sans doute les prêts sont en usage entre les particuliers, ce qui nécessairement tend à amonceler les fortunes & les propriétés. Car pour que je sois propriétaire dans le fait de la terre de mon voisin, il n'est pas toujours nécessaire que par un contract il m'en ait transporté la propriété, il suffit que ce contract m'en attribue les fruits, à moi & aux miens à perpétuité. A la vérité il peut me rembourser & rentrer ainsi dans la jouissance de sa terre, mais ce sera toujours une aliénation réelle à pacte de rachat. Et ce rachat, quand peut-il s'opérer ? Ma fortune qu'une jouissance franche de tout entretien, & indépendante des calamités qui détruisent les fruits de la terre rend chaque jour plus considérable, me met en état d'envahir de nouveaux fonds par de nouveaux contracts, & la sienne au contraire à lui dont le partage est désormais de travailler & de risquer pour autrui, ira toujours en déperissant, & le forcera à contracter de nouvelles dettes.

C'EST ici d'abord un vice politique en un país où l'inégalité des fortunes contraste avec la nature du gouvernement ; mais c'est

encore un grand inconvenient pour l'agriculture. Car si j'avois réellement acheté cette terre, elle auroit passé dans les mains d'un possesseur en état de la faire valoir. La nouveauté lui auroit donné un prix auprès de moi, & un droit de plus à mes soins, car chacun chérit son acquêt. Au lieu d'en consumer les fruits dans l'oïveté, ou, qui pis est, de les amasser pour en grossir mes fonds, j'en aurois mis une partie, & quelque fois le tout, à la reparer, à l'améliorer &c. Au lieu de cela elle demeure à un propriétaire épuisé qui sans cesse abbatu à l'aspect de la rente qu'il doit payer, se voit forcé de toujours tirer de sa terre, & de n'y rien mettre. En un mot la culture languit de nécessité, & c'est là le plus grand mal pour l'état.

IL importe donc à toute forme de gouvernement, mais surtout au gouvernement republicain; il importe à tout état, mais surtout à un état agricole, de faire baisser, autant qu'il est possible, dans son pays l'intérêt de l'argent, cette rouille universelle de toute industrie & surtout de l'agriculture.

LE haut intérêt nuit surtout à la culture des bleds, parce qu'elle demande de plus fortes avances & plus souvent répétées que toutes les autres. Car les bois croissent & approchent du tems de leur coupe, sans autres frais que les soins de leur garde. Les étangs n'ont besoin que de l'entretien des chaussées & des frais de la pêche. Les prairies ne se fauchent qu'une ou deux fois par an; les rigo-
ler,

ler, les étauper, les fumer même sont des travaux qui donnent peu d'employ. Jacob peut, avec du soin & le secours de la providence, voir multiplier les troupeaux de Laban; mais le laboureur a toujours affaire sur sa terre, plusieurs façons à lui donner, rompre les mottes, garnir de bestiaux, fumer, herfer, semer, sarcler, recueillir enfin, & à l'instant recommencer les cultures. Tout cela demande non seulement, un soin journalier, mais une aide continuelle, nombreuse, dispendieuse par conséquent. Il faut toujours de l'argent en un mot, & si l'usure enhausse le prix, l'espoir du laboureur est engagé d'avance, & tout ce que le preteur retire est autant de refusé, d'enlevé à la terre qui eut rendu dix talens pour un.

LE haut intérêt de l'argent est aussi un impôt sur les marchandises; il en surcharge le prix & retombe sur la vente de la première main. Le commerçant calcule les fonds qui entrent dans son commerce, & précompte l'intérêt pour le faire payer à celui qui lui vend ou à celui qui achète la marchandise, ensuite il tire son profit, en sorte que l'acheteur même qui paye comptant, & le vendeur qui souvent accorde du crédit, payent dans leurs achats, ou dans leurs ventes, l'intérêt de l'argent qui s'est élevé à un taux abusif dans la nation. Ainsi cet intérêt onéreux devient une taxe générale tant pour celui qui emprunte que pour celui qui n'emprunte point. C'est dans le commerce un droit que la marchandise doit à l'argent, & que le marchand préleve sur tous

ceux qui traitent avec lui, au préjudice de la valeur venale de la marchandise.

Placement
sur les
fonds
publics
des étran-
gers, autre
empêche-
ment.

INDEPENDEMMENT des prêts entre particuliers, & de l'intérêt de l'argent dont l'état est à-peu-près le maître, il est une autre sorte de placement, moins nuisible à la vérité, mais qui l'est toujours beaucoup pour un état agricole, & surtout pour une nation oëconome ; c'est de placer dans les fonds publics des étrangers.

LE crédit public des états emprunteurs est une loupe politique, qui n'a pas, à beaucoup près, cent ans d'ancienneté. Cette nouveauté n'avoit pas encore duré un demi siècle, quand tout à coup on vit en 1720, une secousse presque générale en Europe, avertir la cupidité empressée de courir à toute lueur ; qu'elle s'appuyoit en ceci sur un roseau foible qui ne pouvoit que rompre sous le poids dont on le surchargeoit. La passion ne sçait point réfléchir, & l'on a vu cette vogue depuis reprendre son essor avec plus de confiance que jamais. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer le fort ou le foible de ces sortes de spéculations. Les inconvéniens relatifs à la politique, aux mœurs, au commerce &c. ne sont point de mon sujet, je les envisage uniquement du côté de l'agriculture.

COMMENT est-il possible que cet art qui décuple les dons qu'on lui fait, mais qui ne rend rien aussi à qui lui refuse, puisse prospérer en un país où l'on livrera la terre aux lumières

mières & aux forces de ses moindres habitans, ou toute l'aisance qu'elle procure, expatriée aussitôt que reçue, ira se perdre dans la vaste region des calculs & de l'agio, ou toutes les vûes seront tendues vers cet optique de fantômes. Il faut pour faire prospérer l'agriculture; & surtout celles d'entre ses parties qui demandent le plus de soins, de forces & d'attention, qu'elle soit considérée comme le principe radical de toutes les richesses, & comme le point central de leur réunion. Je m'explique.

Toute richesse vient de la terre, on sçait cela. Des denrées qu'elle raporte, les unes passent en consommation & servent à l'aliment des hommes, les autres transformées en marchandises par les soins de l'industrie, pourvoyent aux nécessités secondes & aux commodités. Appropriées à la durée & au transport, celles ci vous cherchez au loin la retribution des travaux de l'agriculteur, celle du fabricant & du voiturier, & comme toute richesse ne peut être échangé que contre une autre richesse, les hommes sont convenus d'une espece de richesse, d'une mesure & d'un prix déterminé transportable & divisible qui est dans l'échange des marchandises le gage intermédiaire de leur valeur venale. Mais tout ici bas fait un cercle exact, & tout ce qui sort de ce cercle perd tous ses attributs d'utilité. De même donc que de ce qui sort de la terre, tout ce qui passe en consommation prochaine doit retourner à la terre, soit en engrais, soit en travail, soit en *gressus domini*, *optima sterco-ratio*. Toute la portion aussi qui est transfor-

mée en marchandise , & qui va chercher au loin sa rétribution , doit y retourner en argent.

CET argent est le meilleur & le plus indispensable fumier qu'on puisse répandre sur la terre. Dans les pays de grande culture , il suffit d'avoir de gros fermiers , la plus utile espèce d'hommes ; mais ces gros fermiers qui ne sçauroient prospérer qu'en se levant devant l'aurore , qu'en se couchant les derniers de tous , & dormant , pour ainsi dire , de bout , qui sont dans une action perpétuelle , qui font vivre toutes les familles d'ouvriers cultivateurs bornés à leur salaire journalier , qui entretiennent l'indépendance des propriétaires & soutiennent toutes les charges de l'état. Ces gros fermiers , dis-je , ont besoin d'avoir devant eux des fonds considérables pour les frais de culture & pour parer aux calamités trop ordinaires , aux fléaux de saisons , des mortalités de bestiaux , des non valeurs &c. sans cela le premier malheur les accable pour toujours & avec eux le territoire. Dans les pays bornés par les qualités du sol & par la circonscription des propriétés à la petite culture ; si les propriétaires ne tiennent pas la place de ces êtres utiles & bienfaisans , la culture des bleds sera toujours bornée à la foible & modique subsistance des cultivateurs , toujours assujétie aux accidens accablans , & ne fera d'aucun rapport en dehors ; surtout si ces petits colons n'ont pas les facultés ou l'aisance nécessaire pour faire prospérer leurs travaux & pour en tirer le fermage de la terre. Ainsi une des conditions essentielles pour la culture du bled qui exige ,
beaucoup

beaucoup de travaux & de dépenses & qui fait attendre longtems la récolte, une des conditions essentielles, dis-je, dans les pays où cette culture ne peut pas être traitée par de grands entrepreneurs, parce que les terres cultivables y sont divisées & séparées par petites portions, il est nécessaire que les campagnes soient peuplées d'habitans en état de faire les avances qu'exigent ces petites parties de culture pour produire de riches moissons.

SANS cette condition ils tourmenteroient la terre envain par le travail de leurs bras; il faut des bestiaux parce qu'il faut des engrais pour fertiliser la terre. Il faut avoir des avances pour gagner le tems de la moisson, parce que le bled la fait attendre deux années, & qu'il faut soutenir les pertes, les vimeres & la sterilité des mauvaises années. C'est sous ces points de vüe qu'on doit envisager la sûreté des succès de la culture du bled; car le propos du bourgeois au païsan desœuvré, *va labourer la terre*, ne suffit pas pour faire prospérer l'agriculture. On ne manque pas de speculateurs qui entrevoyent ce qu'il faut faire pour exécuter une bonne culture; mais ils oublient toujours les causes & les moyens nécessaires pour en rendre l'exécution possible, c'est-à-dire les richesses pour en faire les frais, la facilité & la liberté du commerce pour obtenir par le débit & la valeur vénale des productions, le profit & la restitution des dépenses. On envisage le bled comme une bonne denrée pour la nourriture des hommes, mais qu'on demande au laboureur pourquoi il cultive du bled, il

répondra que c'est pour le vendre ; en effet, excepté la partie destinée à sa consommation, la vente du surplus est son objet immédiat, pour ramener annuellement les richesses à la culture. C'est en ce sens qu'on doit entendre le proverbe *tant vaut l'homme tant vaut la terre*. Les besoins animent l'industrie, mais la pauvreté l'éteint. „ On regarde aujourd'hui en „ Poitu * comme un paradoxe l'évaluation du „ produit des terres, telle qu'elle est fixée par „ la coutume. . . . Et les habitans bornés à des efforts impuissans pensent ingenuement que les terres sont moins fécondes aujourd'hui que lors de la rédaction de cette coutume. Heureusement la Suisse n'est pas accessible aux pernicieuses maximes de ces hommes barbares & iniques qui veulent persuader aux Princes & à leurs ministres qu'il est avantageux que les païsans soient pauvres, que la misère anime leur activité, & fait prospérer leurs travaux, que le païsân riche est indépendant & proceffif ; que plus il est chargé, plus il est docile, & mieux il marche. Le bourgeois glorieux, les valets impérieux du Seigneur, le financier & ses satellites avides, applaudissent à ces maximes infernales qui favorisent l'orgueil des uns & l'injustice des autres. Mais elles font horreur aux hommes pénétrés des sentimens d'humanité, & qui n'ignorent pas qu'un païsân qui ne peut rien conserver ne travaille que pour se procurer le nécessaire rigoureux ; qu'il s'abandonne à la paresse dans les années où les vivres sont à bas prix ; qu'il est brutal, braconnier, vagabond, larron, insolent,

* Essai sur l'administration des terres.

folent, insensible à l'honneur, par ce qu'il est méprisé, qu'il n'a rien à perdre ni à ménager: Qu'au contraire le païsan qui peut se procurer de l'aisance, qui peut la conserver, est excité au travail pour ne la pas perdre, pour l'augmenter & pour procurer le bien être à sa famille & un établissement assuré à ses enfans dans leur patrie. Il est animé par le succès, il est honnête parce qu'il est sensible au mépris, il inspire les mêmes sentimens à ses enfans. Par son exemple il les rend laborieux & économes; il les éloigne de l'ivrognerie, du dérèglement, de la rapine, de la bassesse, de la mendicité, de toute action ignominieuse & reprochable. Il est soumis à l'autorité & à la justice, par ce qu'il a à perdre, il respecte les loix parce qu'elles le protègent, il est paisible parce qu'il est continuellement occupé au travail; il ne paroît processif qu'aux petits tyrans qui voudroient abuser de son impuissance pour exercer leur dureté & leur injustice.

MAIS pour tenir la place des riches laboureurs, dont je parlais tantôt, il ne suffit pas de se lever matin comme eux, d'avoir l'œil à ses travaux, de prévoir les accidens, de sçavoir où sont les meilleurs marchés & les plus utiles ventes. Il faut encore ne connoître que le même genre de richesses. Qu'on exhibe, s'il se peut, la liste des intéressés dans les fonds publics de l'Europe, des actionnaires de toutes les compagnies, des porteurs de billets de toutes les banques, & qu'on m'y montre le nom d'un gros fermier, tel que ceux dont je viens de parler, j'en excepte néanmoins l'Angleterre,

gleterre, païs dont je ne connois point les détails, païs dont la vivification peut être aujourd'hui comparée à l'action d'un corps vigoureux livré à l'intemperance. Mais en France, par exemple, région dont on n'a que trop banni cette respectable espece d'hommes, il en est encore quelques uns dans certaines provinces qui ont jusqu'à cent mille écus de bien. Mais ces biens consistent en ateliers de labourage, en chevaux, en agrais, en bestiaux de toute espece, en grains, en lins, en laines &c. en argent comptant de réserve pour parer aux inconveniens inévitables, pour pouvoir payer le maître au courant, fournir aux travaux circulaires, & quelque fois au rachat des bestiaux, & n'être pas forcés à des ventes désavantageuses.

VOUS, peuples heureux, qui voulés aujourd'hui fonder les voyes de la vraye prospérité, peuples sages par nature, par principes & par nécessité, voilà les véritables & innocentes richesses. La terre les renferme toutes dans son sein; il n'est aucun commerce plus utile, plus raportant que celui que vous établirés entre elle & vous. Un auteur a * judicieusement remarqué que trois millions de denrées du cru vendues à l'étranger aporte plus d'argent dans un état que la vente de dix millions de marchandises de main d'œuvre. Tout autre commerce que celui de propriété ne peut vous enrichir que des dépouilles d'un autre être semblable à vous. Ici les profits que vous ferés sont profits pour l'état & pour tout le monde.

* Essai sur l'administration des terres.

monde. Et n'est-ce rien que l'innocence & la charité ? Si ces vertus, racine & centre de toutes les autres étoient perdues dans l'univers, ce seroit chez vous qu'il faudroit chercher le foyer de Vesta, retrouver le Phénix sous ses cendres. Laissez les nations orageuses livrées aux vapeurs de l'ambition ou de l'intérêt, graver sur des feuilles légères, la carte imaginaire des possessions de la cupidité ; laissez leurs spéculateurs avides attendre aux portes de l'autre de la Sibille le vent qui doit donner une valeur à ces trésors épars, évitant de prévoir le moment où l'orage peut tout disperser, ou celui où le calme fera aller à fond peu à-peu ce monceau de prestiges. Mais vous ne faites cas que des biens que la providence a mis sous vos pieds, que du soleil qui luit sur vos têtes, que des frères que Dieu plaça à vos côtés, que des vertus qu'il grava dans leur cœur & dans le votre. Aimés la justice, l'innocence & la simplicité. La justice peut regner ailleurs, mais elle n'est citoyenne que dans les champs. L'innocence est un effort dans les villes, son contraire le seroit dans les campagnes. La simplicité est héroïsme sous le dais, elle est contenance sous le feuillage. Aimés vos champs, mais aimés les comme un bon père aime ses enfans. Il se refuse à lui-même pour accroître leur subsistance. Il regarde ses biens comme leur héritage, & son entretien simple prélevé, tout le reste leur est destiné. Je dis plus, l'estime des concitoyens est parmi vous ce qui conduit à la considération & à l'autorité. Eh bien, estimés vos Magistrats, ces hommes vénérables

néralles dont la sagesse & l'habileté font l'admiration de tout ce qui a le bonheur de les connoître, en proportion de ce qu'ils estimeront & protégeront l'agriculture. Je sçais que les travaux du gouvernement, la qualité respectable d'organe de la justice, ne permettent pas les soins de détail que demande l'art nourricier. Je sçais que Cincinnatus eut manqué à sa patrie, si l'amour de sa charrue l'eut empêché de paroître au sénat, mais je ne le vois que plus grand, ainsi que l'ont vu tous les peuples de la terre, quand à la tête d'une armée victorieuse il avertit que son champ va demeurer sans culture. Cet homme n'avoit pas compté pour sa subsistance sur le public, ni sur les fonds publics des étrangers.

LES deux inconveniens que je viens de traiter sont généraux & de la plus grande importance. On ne s'attend pas sans doute que je sois fort abondant sur les détails, puis que je ne les connois pas, & suis, pour ainsi dire, obligé de les prévoir. Un de ceux que je dois le plus supposer en un pais de liberté, ce sont les communes ou biens qui peuvent être cultivés, dont les paroisses jouissent en commun, soit en paturages, bois &c.

Communes nuisibles à la culture.

IL paroît d'abord que c'est ici le bien du public, & par conséquent la propriété du pauvre qui y fait paître quelques bestiaux dont le rapport pourroit aux mêmes droits de la subsistance, qui en tire son chauffage &c. mais dans le vrai, c'est autant de territoire en non valeur, perdu par consé-

conséquent pour l'état , & plus encore pour le pauvre , dont tout l'interêt est d'être au milieu d'une forte agriculture , dont les travaux multipliés le font vivre & le rendent nécessaire. Ce sont des pauvres laborieux qu'il nous faut , & ce que j'ai dit ci-dessus des distributions de bleds des Romains , peut s'appliquer à tout genre de communes & d'hopitaux. Si les communes sont des bois , ils sont ravagés , coupés en tout tems & sans ménagement , broutés , détruits. Si ce sont des champs , ils sont en friche , & ne rapportent rien. Si ce sont des dépaîtres , ils sont en ruche & rofeaux , mal tenus , foulés sans ménagement. Le riche y envoie beaucoup de bestiaux , & accroît ainsi son héritage de celui du public ; le pauvre n'y peut envoyer que quelque bête maigre & languissante , & il lui faut une personne pour la garder. L'attentive Angleterre a si bien connu la vérité de ce que je dis ici , qu'elle a converti chez elle presque toutes les communes en propriétés. Sitôt que quelques uns des part prenans à une commune , présentent requête au Parlement à l'effet d'ordonner la distribution de ces biens au marc la livre à tous les ayant cause , que les autres le veuillent ou non , le Parlement nomme douze jurés experts qui , avec les formalités requises par les loix , vont faire la répartition de ce territoire , dont chaque portion devient ainsi propriété incommutable dans les mains de chaque particulier. Je ne sçaurois m'empêcher de conseiller la même chose en Suisse , avec les formalités relatives aux usages du païs & aux principes du gouvernement.

J'AI

Deffenses
des clotu-
res, tyran-
nie nuisible
à l'agricul-
ture.

J'AI autrefois passé en Suisse, mais dans ma première jeunesse & à un age où l'on ne s'instruit de rien. Je me rapelle cependant avoir oui dire qu'il falloit une permission pour pouvoir fermer ses possessions d'une haye vive, & qu'on payoit un droit si excessif pour cette permission, qu'il approchoit du sixième de la valeur des fonds. Helas ! faut-il se rapeller le proverbe qui dit qu'il n'est point de heros avec son valet de chambre, point d'homme qui n'ait ses momens d'erreur, point de gouvernement qui ne soit mené par des hommes. Je reviens dire à des hommes justes & qui gouvernent par l'équité & par l'amour, que si cela est vrai, c'est une injustice. Je n'aurois pas été surpris de la trouver en des lieux où l'on sacrifie des recoltes entières au plaisir d'avoir du gibier comme on a de la volaille dans une basse cour ; mais dans les regions de l'humanité ? Je l'interroge & j'ose lui demander sous quel prétexte elle voulut faire des ordonnances dans son sommeil. Dira-t-on que c'est qu'un país fourré est moins accessible à la police, à la sureté, à la largeur & netteté des chemins ? Dira-t-on qu'une propriété enclose a l'air de se soustraire à la communauté de jouissance, qui est la base institutive de la République ? Qu'un país montueux & scabreux de sa nature, n'a pas besoin d'être rendu plus difficile encore dans ses communications, plus solitaire aux yeux du voyageur égaré, qui cherche des habitations, & ne peut les trouver dans leur fort ? Dira-t-on enfin que les hayes

hayes mangent la terre , font un ombrage nuisible , & que si le propriétaire qui veut se clôre , croit y trouver son intérêt , il est de droit aussi de consulter l'intérêt du propriétaire voisin , dont le champ doit nourrir une partie de son plant ? Je cherche , je forge des raisons , autant qu'il m'est possible , & je n'en puis trouver qu'il ne soit aisé de combattre & de détruire.

UN pays fourré est moins accessible à la police & à la sûreté des chemins , quand ce fourré sera déletré ; mais quand ce ne sera que par des enclos bien cultivés , les habitations se multiplient , tout est vivant dans un tel pays ; tout y est semé d'hommes qui ont une horreur naturelle de tout ce qui a l'air de la violence : Tout y est prêt à courir sus au brigandage , & à prêter main forte à la police , s'il en est besoin.

QUANT à la largeur & netteté des chemins , il n'y a que les grandes voyes qui aient besoin d'une certaine largeur. Toutes les autres communications se font presque toujours à dos de chevaux ou de mulets. La largeur des routes inutilement multipliées , employe en pure perte beaucoup de terrain à une nation qui n'en a point à perdre. La Suisse s'est maintenue libre par sa valeur ; mais sa valeur , elle la doit à l'apreté de son territoire , ainsi que sa sûreté. Pourquoi vouloir dénaturer ses avantages ? Qu'elle porte beaucoup d'hommes dans son sein , voilà sa destination. Qu'elle en reçoive beaucoup de ceux qui viennent y empor-

emporter le superflu, y exciter l'abondance ou y étudier les mœurs, mais qu'elle soit toujours inaccessible à ceux qui voudroient y venir en troupe. Elle n'a pas plus besoin d'auxiliaires que d'ennemis. Je dis plus; elle doit, pour conserver ses mœurs, se refuser à elle même ses propres commodités d'un certain genre. Il seroit trop long de dire pourquoi dans le droit; mais il est démontré par le fait que depuis que nos femmes vont en carrosse, elles n'ont plus ni tenue, ni santé, ni fraîcheur.

QUANT à la propreté des chemins, j'avoue qu'elle ne me touche pas autant que celle des rues. Les enclos riverains sont quelquefois sujets en certains pays à y faire leurs fumiers, & en les enlevant ensuite à creuser ainsi peu-à-peu les chemins. Cela est détestable pour les chaises de poste & les berlines qui voudroient aller chez Mr. un tel. Mais ils y jettent aussi leurs pierres, ce qui fait bien en même tems pour les champs & les chemins, & à tout prendre, race de braves hommes, attirés les fumiers chez vous, & laissés les parfumeurs en Italie.

UNE propriété enclose a l'air de se soustraire à la communauté de jouissance. Cette raison est trop recherchée; car la communauté de jouissance n'est autre que celle des travaux & des fruits: & plus un territoire est cultivé & conservé, plus celle-là a lieu dans le pays. Il est certain que les avantages qui résultent de la méthode d'enclôre les champs & les pa-
turages

turages sont infinis. Ces enclos ont quelquefois décuplé les revenus d'une terre, & jamais on n'a essayé de s'en servir sans y avoir beaucoup gagné. Les hayes garantissent les bleds du vent, dans leur maturité, & des vents froids du printems; elles conservent la vigueur du sol, & la fertilité qu'il reçoit par les engrais; enfin la même quantité de fumiers & de labours profite au double dans un champ bien clos de ce qu'elle feroit dans un champ ouvert. D'ailleurs pour avoir des engrais, il faut partout des bestiaux; il n'y a pas partout des fourages naturels, il faut s'en procurer d'artificiels. Les Anglois se sont à cet égard mis dans l'abondance par le moyen des trefles, du St. Foin, de la Luzerne de la Bourgogne, du trefle de Flandre & autres, selon la qualité des terres. Tous ces fourages si rapportans, & qu'on fauche 3. & 4. fois l'année, n'épuisent pas la terre; ils la bonifient au contraire, par ce qu'ils la delivrent des mauvaises herbes, attirent les sucs, & se nourrissent plus avant dans la terre; parce qu'ils laissent enfin dans le défrichement des racines succulentes qui se convertissent en engrais. Pour que ces fourages ne soient point foulés & ravagés par les bestiaux étrangers, & pour éviter les querelles que suscitent entre voisins les maux que fait le bétail échappé, il est très à propos que les champs soient enclos. Cette deffense double même en quelque sorte le gout de propriété du possesseur, & l'on voit toujours les enclos mieux cultivés que tout le reste. On y plante des arbres fruitiers, qui

sont en fureté, & souvent les arbres dispersés dans un champ avec intelligence, procurent une fraîcheur & un abri avantageux dans les terrains arides & brulans. Ils ont aussi leur avantage dans les terrains trop humides, en perçant la terre par leurs racines, qui forment des filières où l'eau pénètre profondément, & la quantité que les racines pompent diminue aussi l'humidité surabondante. Le poirier est préférable au pomier pour les terres cultivées, parce que ses branches sont plus éparées & que son ombre est plus foible & nuit peu à la récolte; mais on redoute moins l'ombre des arbres sur les prés & les paturages. Les fruits naissent sans frais & sont d'une grande ressource pour les habitans des campagnes. Or, je le repète, c'est dans la plus grande & dans la meilleure culture que l'état en général, & chaque communauté & chaque homme en particulier, trouve son intérêt.

UN *païs scabreux & montueux de sa nature,* *n'a pas besoin d'être rendu plus difficile dans ses communications.* Non sans doute, mais rien ne distingue mieux les chemins & communications que cette méthode; car 1°. il faut que chacun puisse aller à son enclos, non seulement lui, mais ses chevaux, ses voitures pour le fumer &c. selon la nature du *païs*. 2°. Les laboureurs & fossoyeurs n'entameront & ne rompront plus les chemins de traverse, comme il arrive dans les *païs* ouverts. 3°. Plus de procès pour les limites, les bornages &c. D'ailleurs plus le *païs* est montueux, plus il importe de clôturer les héritages; car les terres re-
muées

muées deviennent meubles & faciles à emporter ; les orages surviennent, & toute la surface des coteaux & des terres en pente vient combler & puis ensabler les vallées & les rivières.

LES hayes, enfin, mangent la terre, font un ombrage nuisible & l'intérêt du propriétaire doit être combiné avec celui de son voisin. Quand on parle de clôture de hayes, on ne dit point de clôtures d'arbres. Ce n'est pas qu'il ne soit très important d'y placer d'espace en espace quelques ormeaux comme l'on fait en Angleterre. Ce bois fait ce qu'on appelle des feuillards, sert au chauffage &c. mais l'on peut se raporter à l'intérêt des propriétaires pour ne pas trop multiplier ce secours qui lui nuirait à lui même tout le premier, puis que le soleil tourne pour tout le monde, pour parler en phisicien du vieux stile. A l'égard des simples hayes, il est des climats, rares toutesfois, où le moindre ombrage peut nuire ; mais ces climats n'ont rien de commun à celui de la Suisse, analogue à ceux d'Angleterre, de Flandre, de Normandie &c. où les épis viennent & croissent jusques dans la haye. Quant à ce que la haye épuise le terrain, on ne borne pas l'espece dont peut & doit être la clôture. Rarement celles d'épine blanche, qui ne court point, sont elles nuisibles ; mais enfin on en peut faire de bien des natures. La saule, l'osier, l'aune, le peuplier par exemple, sont propres également à clôturer & au chauffage, & servent dans des terrains trop spongieux pour d'autres clôtures. Dans des terrains trop secs pour

avoir des hayes vives, on trouve ordinairement des pierres; & dans ceux où l'humidité trop forte empêche la crüe des buissons, on peut se servir de l'eau même en y faisant des fossés. On sent que ces deux dernières façons servent en même tems à dégager le terrain. En un mot rien n'empêche le propriétaire de se clôre de murs, s'il en veut faire la dépense, pour se procurer des aspects, élever des espaliers &c. ou de terre glaise selon les lieux, de clayes, de palis &c. si le voisin se plaint que la haye prend sur la substance de son champ, plus souvent aussi sera-t-il fort aise de trouver la besogne faite sans qu'il lui en coute rien; mais au pis aller on peut obliger chaque haye à avoir un fossé en dehors, ce qui coupe le chemin aux racines, & statuer que celui sur le terrain duquel sera fait le fossé en aura le recurage &c.

FERMES vos champs, dignes élèves de la nature, fermés vos champs; mais en plantant vos clôtures, songés que cette terre vous fut donnée par le père universel. Il interdit autrefois à son peuple de museler le bœuf qui enlevait la moisson. Les oiseaux dont il peupla les airs ont un droit naturel sur les fruits sauvages qui rougissent vos hayes; mais si la mûre du buisson, la groseille, la nefe, l'épine v. nette, la prunelle, la merise, les pommes sauvages, les raisins detreilles sauvages &c. peuvent appaiser la soif du voyageur altéré, & procurer des boissons aux pauvres habitans, quelle satisfaction ne devés vous pas ressentir de voir vos clôtures exercer le droit d'hospitalité,

talité, ce droit sacré parmi les anciens & qui l'eut dû toujours être. Le celebre La Quintinie directeur des jardins de Louis XIV, obtint pour un de ses enfans une abbaye dans cette partie de la Champagne qui confine au Bassigny. Il fut voir le manoir de son fils & fut reçu dans la maison d'un gentil homme voisin qui le traita de son mieux, & lui offrit ensuite ses services pour la regie du temporel de l'abbaye. La Quintinie avoit examiné le jardin de son hôte, bon terrain, belle situation, mais tout y étoit champetre & maltenu, & l'art n'avoit en rien aidé à la nature. Il part fort satisfait de la réception qu'on lui avoit faite, & peu de mois après le bon gentil-homme voit arriver un jardinier du Roi avec 4. garçons qui s'emparent de son enclos, le retournent, le replantent, & quand tout est fait, ils s'en vont & lui laissent un des garçons pour avoir soin dèsormais de ses fruits. Ce jardinier appelé chez les voisins, provigna bientôt les bonnes especes dans tout le canton, elles s'y sont multipliées & perpétuées, & comme ce peuple est bon, quand un païsan passe au long d'un bois ou d'une haye & y voit un sauvageon, il le greffe sur le champ de bons fruits en disant, *celui qui passera par là & mangera de ce fruit se souviendra de moi.* Oui, dignes agriculteurs, celui qui doit à vos soins ce rafraichissement gratuit, devient votre tributaire d'autant plus indispensable qu'il vous connoit moins. C'est dans le gyron du grand être que se déposent tous les bienfaits que notre avare foiblesse croit perdus. Fermés vos

champs aux ravages, mais que leurs remparts soient couverts des drapeaux de l'hospitalité. Que ces truchemens de l'abondance de vos cœurs, muets à l'oreille, mais parlant à la vue, invitent le pelerin à participer aux dons que le ciel vous départit. On n'ebrancha jamais les vergers de celui qui excite les passans à prendre part à leur abondance. Laissés les clefs & les verrouils resserrer les richesses dont la source est honteuse, dont le partage est refusé; mais vous qui ne devés les votres qu'à Dieu & à la sueur qu'il vous ordonna de repandre, c'est à vous qu'est réservé la gloire & la douceur d'être bienfaisans.

EN un mot c'est à mon sens une loi barbare que d'empêcher le propriétaire de clôre son champ, son paturage, son bois. C'est violer les droits de la propriété, base des loix; & cette inquisition, sous quelque prétexte qu'elle puisse s'introduire, est indigne de tout gouvernement légitime, & à plus forte raison d'un gouvernement fondé sur l'équité & sur la liberté.

JE crois en avoir dit assés, surtout étant étranger, sur les empêchemens qui nuisent à la culture des bleds. Les questions proposées rapellent souvent les mêmes objets pour être examinés sous différentes faces; car tout se réduit au fonds aux avantages de la culture du bled, aux causes & aux moyens nécessaires & favorables au succès de cette culture. La privation de ces avantages, de ces causes & de ces moyens est le plus grand empêchement; les

les attentions du gouvernement à les procurer, ou à les favoriser sont les encouragemens les plus infaillibles. Les pièces de la machine ne peuvent satisfaire à leur usage sans le secours de ceux qui la font mouvoir & qui en régulent les mouvemens. Mais s'ils connoissent mal eux-mêmes la construction de la machine & ses effets, leurs secours & leurs attentions ne pourroient y apporter que des obstacles & du dérangement. Ce que je pourrois dire encore sur cette matière trouvera naturellement sa place dans la troisième partie où je vais traiter des encouragemens. C'est sans doute cela que l'on demande par le troisième article.

On donnera la suite dans le journal prochain.

